

---

SINGAPOUR - Réponse au RFP de l'ICG concernant la transition du rôle de supervision des fonctions IANA  
Lundi 9 février 2015 - 10h15 à 13h00  
ICANN – Singapour, Singapour

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Chers présentateurs, veuillez prendre vos places sur la scène pour qu'on puisse commencer.

On demande aux présentateurs de prendre leur place sur la scène pour qu'on puisse commencer avec notre programme. Merci.

Messieurs, dames, nous allons souhaiter la bienvenue maintenant à Patrick Faltstrom, coprésident et à Mohammed El Bashir, coprésident aussi de l'ICG. Nous allons commencer avec la réunion.

PATRIK FALTSTROM: Merci d'être venu, si vous êtes intéressé à cette séance, veuillez vous asseoir. Les personnes qui ne veulent pas participer à la discussion, je vous prie de quitter la salle. Nous allons discuter de certaines questions très importantes, ici vous avez entendu parler du processus de transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Il y a eu un ordre de questions où on a discuté du processus lui-même. Le but de notre réunion ce matin est de discuter spécifiquement du contenu des différentes discussions en cours. Nous les membres de l'ICG, groupe de coordination de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Mohammed et moi sommes les coprésidents et Alissa Cooper,

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

présidente du groupe qui participe à distance, va vous organiser cette séance pour donner la possibilité aux membres des trois communautés opérationnelles [peu clair 0:07:48]. Nous allons donc leur donner l'occasion de présenter leurs propositions ou raconter où ils en sont avec le processus. À la fin de ces présentations, nous allons avoir une séance de questions à réponse. Mohammed et moi — même, sera aussi sur la scène et nous allons permettre au public de prendre la parole. Nous avons trois micros pour cette séance de questions-réponses, donc le micro à votre droite, notre gauche, sera utilisé pour soulever de nouveaux sujets et l'autre sera utilisé pour faire des commentaires sur le sujet qui est en discussion en ce moment. Mais, je vous expliquerai cela plus tard lorsqu'on sera à ce point -là de la séance. Alors, je veux présenter directement, présenter dans l'ordre ou nous avons reçu les réponses à notre appel à propositions, les personnes qui sont sur la scène. On commence par monsieur Marc Blanchet qui représente le travail de la communauté des paramètres de protocole.

Marc allez-y.

MARC BLANCHET:

Bonjour. Je m'appelle Marc Blanchet et je vais vous parler des activités du groupe IANA plan. Et, le titre est assez transparent, c'est-à-dire que dans le processus de l'IETF on a discuté de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA au sein du groupe. On a créé ce groupe spécifiquement pour discuter de la question. Et voilà pourquoi le nom de ce groupe de travail est IANA plan. Cette présentation compte vous donner des informations sur l'IETF et sur le processus que nous avons suivi. On racontera un peu des communautés ont participé à cette



---

discussion des activités du groupe de travail et des résultats de notre travail. Les premiers transparents en particulier ce centre sur le travail des nouveaux arrivant que l'on présente à chaque fois dans les séances de l'IETF pour que les personnes qui nous rejoignent à l'IETF puissent comprendre ce qu'on fait. Je vous raconte un peu sur l'IETF. La première puce de cette diapo résume le travail que nous faisons. On a une citation ici qui dit qu'on rejeté, nous rejetons donc les rois, les présidents et le vote. Et nous croyons au consensus et à l'exécution du code. On travaille avec des logiciels, des protocoles et sur le génie de tout cela. Alors, on ne travaille pas tellement sur la conception des protocoles, mais on applique le travail consensuel aux décisions de notre processus et on exécute un code aussi. Qu'est-ce que cela veut dire? IANA exécute des fonctions pour les paramètres de protocole depuis un bon moment et nous avons créé des documents qui expliquent comment cela fonctionne. Et, le groupe de travail IANA plan, s'est beaucoup centré sur la description des références de ce qu'on fait déjà depuis un bon moment.

Donc, c'est ça, le code en exécution. L'IETF, lui-même, n'existe pas dans le sens juridique; on n'a pas de membres qui votent et les groupes de travail sont hauts en travail. C'est-à-dire, on participe à travers des listes de diffusion, des réunions, des groupes de travail ont des chartes qui sont dactylographiées et révisées par des communautés.

Nous travaillons sur des documents qui dépendent du consensus des groupes de travail pour arriver à des résultats. Pour toutes nos communautés, y compris celle qui est ici, on a toujours du mal à arriver à un consensus approximatif. Étant donné qu'on n'a pas d'adhésion



---

définie pour l'IETF, on est que des participants ou des individus, on n'a pas de vote. Ne demandant pas des unanimités, on veut s'assurer que tout le monde ait l'occasion de s'exprimer.

Alors, dans tous les groupes de travail qui discutent du nouveau MPLS, HTP, de l'Internet des objets ou quoique ce soit compris pour IANAPLAN suivent les mêmes processus. On n'a pas de vote formel, et on essaie d'avoir une idée de l'opinion, des avis des différents groupes de travail, des fois on fait des votes informels, mais on n'a jamais fait des votes formels. On peut toujours bien sûr, aussi, poser des questions à la fin des séances pour que les gens qui sont présents dans la salle aient l'occasion de nous dire ce qu'ils en pensent, que l'on sache ou on en est. Les conflits et les litiges peuvent être résolus à travers des discussions de la liste de diffusion dans des réunions en personnes et les décisions finales doivent être écrites sur la liste de diffusion pour que si nous croyons que nous avons un consensus approximatif sur quelque chose, on puisse vérifier que ce sera le cas à travers la liste de diffusion, pour que les personnes qui n'ont pas assisté à la réunion puissent de toute façon, nous faire savoir leur avis. Vous avez ici un schéma des documents, ça vous montre le cours que suivent les documents. Nous avons des rédacteurs, des éditeurs de documents qui les préparent une fois que nous croyons être prêts et que nous croyons avoir un consensus approximatif.

Et puis, c'est présenté à l'IESG, donc tout le monde à la possibilité de faire des remarques au sujet de ces documents, même des fois, créer une nouvelle version du document à partir des commentaires et puis cela nous passons à l'appel à commentaire lui-même. Lors du dernier



---

appel de l'IETF qui portait sur la révision de l'IETF, il y a un nombre d'inquiétudes qui ont été soulevées, disant qu'on devait renvoyer les documents à la révision de la communauté pour faire de nouvelles modifications. Deux des communautés consacrées au sujet discuté au sein du groupe IANAPLAN et dans cette communauté sont le comité de supervision administratif de l'IETF ou tous nos avis en tant que bénévoles de l'IETF sont exprimés. L'AOC s'occupe des tâches administratives, des réunions de l'IETF, de l'emplacement des réunions, des déplacements donc si vous appartenez au IAOC vous pouvez avoir une influence sur où la prochaine réunion aura lieu. Ce comité s'occupe des outils pour notre processus y compris, même les recours juridiques, les contrats, etc. Les citations aussi.

Alors, je reçois les avis externes et je m'occupe des contrats moi-même, par exemple. L'IETF Trust, le Trust IETF a été créé en 2005 pour s'occuper des noms de domaine et les droits de propriété intellectuelle, des noms comme IETF.org, du logiciel à marque commerciale, par exemple : les -- Internet de l'IETF, etc. Donc, dans le cadre de nos discussions au sein du groupe IANA plan et avec d'autre communauté et aussi sein de – aussi il y a eu des discussions pour que l'on puisse transférer l'IETF à l'IETF Trust notre travail.

Alors, pour revenir à notre groupe IANA plan à une charte, donc vous voyez ici les extraits. Le groupe a été créé pour préparer un document de l'IETF qui soit conscientiel, alors on a toujours cette idée conscientiel, on a cette idée du consensus approximatif des paramètres de protocole avec l'opérateur des paramètres de protocole et les registres. Si on reçoit une demande d'une autre communauté ou de l'ICG, nous allons



---

réviser cette demande d'information et fournir les retours nécessaires. Ce qui était clair dans notre charte était l'interaction entre l'opérateur et l'IETF, dans le sens contractuel. Les contrats sont normalement délégués ou conclu et géré par l'IABO-IAOC selon le sujet et la charte disait spécifiquement que le groupe de devait pas produire des documents pour ce détail, mais plutôt qu'on devait demander à l'IAOC de nous fournir — ou à l'IAB aussi — de nous fournir des informations correspondantes à la charte. Alors, on a produit un document qui répondait à la demande de l'ICG pour faire le travail supplémentaire qui pourrait surgir.

Le document que nous avons produit est la réponse d'IANA^PLAN comme version préliminaire de l'IETF. Et, on complète le sondage de l'ICG, le questionnaire. Alors, nos interactions sont toujours documentées et notre tâche était par conséquent d'essayer de digérer les informations et les références existantes, on n'a pas eu à inventer de nouvelles informations. Pour nous, il n'est pas nécessaire d'apporter des modifications au système qui fonctionne très bien. Nous sommes satisfaits on devrait continuer de travailler ensemble dans ce sens. Si vous voulez entrer dans les détails, je vous donnerai un résumé des contenus du document, par exemple. Lorsqu'on parle des registres de paramètres des protocoles, comme l'attribution des numéros de port par exemple. Vous saurez sans doute que le port quatre-vingt est pour l'HTTP et le 443 est le HTTPS. Mais on comprend avec ça également dans notre interprétation le .ARPA comme TLD qui est utilisé pour tout ce qui porte sur les protocoles. On s'occupe aussi des registres de haut niveau, de l'espace des adresses IP, mais pas des adresses elles-mêmes. On utilise, par exemple, des registres spéciaux pour les adresses IP et donc,



---

par exemple on a des adresses privées aussi dans notre espace comme 10.0.0.0 ou des TLDs spéciaux, c'est l'exemple des TLD pour le .LOCAL. Il n'y a pas de superposition entre les deux, mais on doit coordonner, bien sûr, avec les autres communautés.

Alors, je parlais tout à l'heure du TLD .LOCAL qui doit être coordonné avec l'ICANN et qui doit être cohérent avec les serveurs racines, avec les unités constitutives des TLDs et avec le routage en termes d'architecture parce que les adresses IP sont également impliquées dans cette architecture du routage. Récemment, on a étendu les numéros de deux bits à quatre bits et c'était important que coordonner avec la communauté des numéros. Alors, pour moi il n'y a pas de superposition entre les fonctions, mais des fois, il faut coordonner avec les autres communautés. Nous avons un protocole d'accord avec l'ICANN concernant l'IANA pour les politiques. Pour les opérations on a des séparations qui sont définies dans le processus de l'IETF. On a également un processus de résolution de litiges qui faut suivre. On a une politique de supervision qui est exécutée par l'IAB.

Et, donc voilà, en définitive, ce qui est inclus dans le document. On ne va pas entrer dans le détail, mais lisez-le s'il vous plaît. Le groupe de travail a commencé à travailler en septembre dernier. Il y a une version préliminaire individuelle et puis on a créé le groupe de travail qui a fait sa propre version préliminaire en octobre. On a fait cette révision de cette première version et puis on a présenté la dernière version — la septième, à l'IAOC. Et, lors du dernier appel, on a défini la version finale. On a donc reçu des commentaires des membres et après trois révisions on a publié la dernière version qui a été publiée à l'ICG en janvier. Notre



---

groupe de travail est maintenant à l'attente parce qu'on attend voir le travail de l'ICG, qu'est-ce qu'ils vont demander, ils vont demander, par exemple des informations sur d'autres sujets. Je reviendrai à cela plus tard. Le long de cette période de travail, on a discuté de deux sujets principaux. Une fois de la propriété du domaine IANA.org et certains croyaient qu'il fallait qu'on s'occupe de cela. Pour être neutre, ne pas avoir un contrôle de l'opérateur actuel sur le nom de domaine et il y en avait qui s'opposait.

Mais en définitive, le consensus approximatif qui a été atteint, disait qu'on pouvait très bien fonctionner sans modifier cette titularité du nom de domaine, mais que si la personne croyait qu'on devrait modifier la titularité et la propriété du nom de domaine, probablement qu'il faudrait que l'on fasse. Donc, on ne s'opposait pas à cela, mais on ne trouvait pas vraiment que ce soit vraiment nécessaire. Et, le document d'ailleurs porte aussi sur cette discussion, vous le voyez reflété dans notre document. On a aussi discuté du cadre juridique et de la juridiction. C'est difficile pour moi de prononcer ce mot. Les contrats et les autres articles ou les autres aspects juridiques entre l'IETF et l'opérateur de l'IANA sont aussi discutés dans le document. On a entendu les deux partis, mais le consensus approximatif dictait qui n'avait pas une sensation de nécessité créer de nouveaux mécanismes ou d'apporter des modifications aux existants. Si nécessaire, bien sûr nous allons considérer de cette question avec nos propres communautés à travers nos propres processus à travers l'IAOC ET l'IAOB.



---

Alors, pour conclure, l'IETF a suivi son propre processus pour répondre à la demande de l'ICG et pour faire toutes les tâches de suivi qui pourrait surgir par rapport à la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Vous vous souviendrez qu'au début de ma présentation, je citais Dave Clark, disant qu'on sent qu'on a un consensus approximatif qui – en exécution à l'heure actuelle alors, vous savez l'IANA fonctionne bien à partir de nos processus actuels. Les documents actuels de l'IETF et les processus de l'IETF semblent être satisfaisants pour la transition de rôle de supervision des fonctions IANA, mais cela n'implique pas qu'on n'ait pas besoin de le modifier à l'avenir.

Et notre groupe de travail ne travaille pas énormément en ce moment : on attend à recevoir des instructions de l'ICG pour les prochaines étapes qui devraient arriver d'ici peu. Alors, finalement on a des références et la première URL qui décrit tous les processus y compris les processus qui portent sur IANA et dans la charte de notre groupe de travail aussi. Merci.

PATRIK FALTSTROM :

Je voudrais maintenant permettre aux personnes s'ils ont des demandes de précisions directement sur cette présentation, de prendre la parole en ce moment. Si c'est le cas, rapprochez-vous du micro s'il vous plaît, autrement nous allons attendre jusqu'à la fin de la séance pour les questions et les réponses. Merci Marc. La communauté suivante qui a répondu à notre appel à propositions est la communauté des numéros et je donnerai maintenant la parole à Izumi, présidente de l'équipe CRISP.



---

IZUMI OKUTANI:

Bonjour à tous, je m'appelle Izumi Okutani.

Je voudrais vous remercier de l'opportunité qui m'est offerte de vous présenter la proposition qui a été développée par la communauté des ressources du numéro.

Pour me présenter très brièvement, je suis la présidente de l'équipe CRISP, c'est l'équipe qui a consolidé la proposition de chacun des registres Internet régionaux en une seule proposition que nous avons remis à l'ICG.

Dans ma présentation — excusez-moi, avant de continuer directement, avant d'introduire les éléments clés de la proposition, je voudrais partager quelques informations et puis vous parler des arrangements existants et comment ils affectent la transition auxquels sera l'impact de ces transitions sur les arrangements actuels. Ensuite, je vais vous expliquer quels sont les composantes clés de notre proposition et les points les plus importants à discuter.

Pour récapituler un petit peu, l'ICG a lancé un appel à proposition aux trois communautés opérationnelles : les communautés des RIRs ont reçu l'invitation à présenter une proposition, dans ma présentation je vais faire référence à la communauté des ressources de numéro et par cela, je veux dire les communautés des RIRs et le travail conjoint de ces communautés RIR. Donc, quand je parle de la communauté des ressources de numéros, je fais référence à la communauté des RIRs. Il existe cinq RIR, des registres Internet régionaux qui gèrent les ressources de leur région. Chacun de ces registres, de ces RIRs, possède une communauté engagée à développer les ressources de numéros, des



---

politiques liées à ces ressources et toute autre activité liée à ces ressources.

Ceci dit, la participation est ouverte à tous. Vous ne devez pas appartenir à une région spécifique pour participer aux réunions des RIRs, il n'y a aucune contrainte par rapport aux parties prenantes qui peuvent participer. Vous êtes tous invités à y participer. Donc, c'est la communauté des ressources de numéros. Et, je vais vous parler de comment on travail, donc cette communauté, vous avez entendu parler un petit peu, quand Alan vous a adressé la parole ce matin. Et bon, cela me permet de ne pas aborder en détail cet aspect. La communauté des ressources de numéros a travaillé à partir de la communauté et le travail multipartite de cette communauté. On a tiré profit donc, de ce travail qui se faisait au niveau de la communauté pour développer cette proposition. Et vous voyez que je dis sur ma diapo, des processus basés sur les RIRs régionaux, c'est pour cela que les discussions ont eu lieu au niveau des communautés des RIRs pour essayer d'avancer sur une solution de proposition. Ce que nous avons fait, c'était consolider tout cela en une seule proposition et c'est là ou, l'équipe CRISP joue un rôle. Cette équipe a été créée pour consolider, justement, ce différent travail qui a été fait au niveau de chacune des communautés des RIRs régionaux pour avoir une proposition unique qui fasse l'objet d'un accord. Nous avons une plateforme de discussion, une liste de diffusion qui a facilité l'échange entre les différentes communautés. Vous voyez là, le calendrier de notre processus, vous le voyez les processus régionaux sont affichés en gros, en bleu.

---

Tous les RIRs ont eu des réunions en personne et des opportunités de débats avec les différentes communautés ainsi qu'une liste de diffusion. Ensuite, il y a eu également, au niveau du processus global, vous voyez en vert au-dessous. Il y a eu donc, un appel à nomination pour faire partie de l'équipe CRISP et donc chacune des communautés des RIRs a pu proposer des membres pour l'équipe CRISP. Finalement, il y a eu une sélection finale des membres du CRIPS en novembre.

Ensuite, en deux mois, à peu près, nous avons pu mettre en place le processus pour créer cette proposition consolidée et ensuite l'équipe à commencer ces activités en décembre. Au total, nous avons trois versions de la proposition, la version finale qui a été présentée à l'ICG, c'est notre troisième version. Donc, vous voyez le calendrier de notre processus pour l'élaboration de la proposition. Je vous ai parlé de l'équipe CRISPS. Qui sommes-nous? Il y a quinze membres dans cette équipe CRISPS, trois représentants de chacun des RIRs et deux membres de représentants de la communauté et un personnel de chaque RIR. Toute cette équipe était chargée de consolider une proposition commune.

Je voulais vous raconter un petit peu comment se fait la distribution des ressources de numéro pour que vous voyiez la relation que nous avons avec la NTIA de ce point de vue et je vous rassure il n'y a aucune relation et comme vous voyez sur l'écran, les ressources de numéros sont distribuées en différentes structures comme vous le voyez ici. Et, les organisations ou les entités qui s'appellent les registres Internet sont des organisations responsables de la distribution des ressources de numéros dans les réseaux qui en ont besoin. Donc, l'IANA qui est opéré par l'ICANN a un ensemble de ressources qui sont distribuées auprès

---

des registres régionaux et puis les registres redistribuent au local ces ressources aux fournisseurs de service Internet ou à d'autres fournisseurs de services. Ensuite, les adresses IP ou toute autre ressource de numéros qui est utilisée dans les réseaux sont distribuées dans les réseaux.

Voilà comment cela fonctionne. Dans certaines économies, nous avons des registres Internet nationaux, mais cela répond à des raisons historiques plutôt à quelques exceptions près. Comme vous le voyez, les partis prenants directs des services IANA sont les RIRs. Nous avons également d'autres gens qui reçoivent ces ressources de numéros, mais ils n'interagissent pas directement avec l'IANA, il s'agit des parties prenantes de chacun de ces RIRs n'ont pas une relation directe avec l'IANA.

Voilà, comment nous travaillons. Voyons un petit peu, les arrangements existants, en ce qui concerne la NTIA. Le schéma que vous voyez sur l'écran à droite — excusez-moi je confonds toujours droite et gauche... Bon. Voilà. Là, vous voyez les services de numéros IANA. Comme vous voyez, il n'y a pas de relation directe de l'IANA dans l'opération de cette fonction. La relation est entre l'IANA et les RIRs. Ce que fait l'IANA, c'est que la NTIA délègue l'opération, le fonctionnement des fonctions IANA à l'opérateur des fonctions IANA en l'occurrence l'ICANN. Mais ce que fait La NTIA, en plus, c'est que sur la base du contrat, il mette en place des révisions de la performance des services de numéro de l'IANA, afin de s'assurer que l'opérateur de ces fonctions IANA respecte les niveaux de services accordés. Voilà, le rôle que joue le NTIA, c'est-à-dire, un rôle qui se focalise sur le fait de s'assurer que le service, le niveau de service



---

accordé soient respectés. À quoi doit-on penser lorsqu'on envisage la transition du rôle de supervision de la NTIA?

Du point de vue de l'opération du service de numéros de l'IANA la NTIA n'a pas de rôle direct donc il n'y a pas d'impact. Rien ne devrait être changé de ce point de vue. Ce qui doit être changé de ce point de vue. Ce qui doit être changé ce sont les impacts sur les rôles des parties, à savoir le rôle de délégation de cette fonction et le rôle de révision de la performance des services de numéro. Ce rôle serait donc, remplacé par les parties prenantes concernées, à savoir les RIRs. Quand on pense à la proposition pour les services IANA, tout d'abord, il est fondamental de maintenir la stabilité et la fiabilité de la fonction IANA sur les services de numéros. Afin, que les services assurés puissent continuer à opérer avec la même performance. Ensuite, remplacer le rôle du NTIA par le rôle des RIRs et finalement, préciser ou clarifier les questions relatives aux droits de propriété intellectuels.

Si l'opérateur des fonctions IANA change, on doit bien savoir comment cette question doit être gérée.

Voilà les trois points sur lesquels nous nous sommes focalisés.

Voyez sur l'écran maintenant les composantes de la proposition sur la base des trois points fondamentaux que je viens de vous montrer, la stabilité et la fiabilité de la fonction IANA, nous proposons que l'ICANN reste l'opérateur des fonctions IANA pour les ressources du numéro parce que nous sommes satisfaits. Nous sommes les RIRs et les communautés sont très satisfaites du service offert par l'IANA. Nous ne voulons pas changer cela, parce que cela fonctionne bien. Le deuxième



élément de notre proposition c'est de clarifier les questions liées à la propriété intellectuelle et voir à qui appartiennent les droits de propriété intellectuels. Ces droits appartiennent à la communauté et ne doivent pas rester du côté de l'opérateur actuel de l'IANA. Donc si cet opérateur de fonction IANA changeait, ces droits de propriété intellectuels devraient être transférés, ne devrait pas appartenir à l'ICANN. C'est ce que nous proposons. Le troisième et le quatrième concernent le remplacement du rôle du NTIA. Tout d'abord, les RIRs seraient ceux qui devraient donc échanger par rapport aux accords au niveau de convention de services et puis établir un comité de révision pour pouvoir mettre en place cette révision des services de numéro IANA.

Voilà, les composantes de notre proposition. Je vais sauter celle-là, c'est juste pour montrer que ce qui est en vert. C'est ce qui ne va pas changer, à savoir l'opération des fonctions IANA restera du côté de l'ICANN. Ce que vous voyez en rouge ce sont les éléments qui changeraient et que j'ai déjà expliqués. Ce schéma vous montre les arrangements actuels, je vous montre les éléments en vert et les éléments qui sont ajoutés donc l'ICANN reste opérateur des fonctions IANA et puis, au lieu de la NTIA les RIRs seraient les responsables de mettre en place les délégations et de mettre en place les révisions de performance. Et puis, la création d'un comité de révision de ces révisions qui sont mises en place. Et puis, nous avons identifié trois aspects liés à la propriété intellectuelle. D'abord, la marque IANA. En deuxième lieu, le nom domaine IANA.org et le troisième élément concerne l'enregistrement de données. Il y a deux éléments par rapport à cela, les données publiques qui sont enregistrées et qui sont



---

disponibles pour le public. Cela reste dans le domaine public, mais ensuite, du côté privé, il y a des éléments, des données privées qui devraient être transférés aux RIRs.

Voilà les composantes essentielles de notre proposition. Dans la section concernant les conventions de services, nous avons déjà — nous avons essayé de voir si cela relevait des RIRs ou s'il y avait des changements à introduire en fonction de la situation des RIRs. Cela, pour vous donner quelques exemples, lorsque décrit le niveau de service fourni par les RIRs, révision des opérations IANA, ce qui doit être en fonction, en cas de panne de performance, aux droits de propriété intellectuels, comment régler les litiges et finalement, les redevances parce que cela relève — il y a un contrat entre l'ICANN et la NTIA et nous voulons savoir ce qui se passe avec les redevances en cas de changement de cet arrangement. En ce qui concerne le comité de révision, qui conseillerait les RIRs en matière de convention de service, l'idée c'est d'avoir un nombre égal de représentations de chacun des RIRs afin d'avoir un équilibre régional et puis, le processus pour sélectionner les représentants devrait être mis en place par les RIRs en fonction de leur propre processus. La participation devrait être ouverte à tous ceux qui seraient intéressés à exprimer leur point de vue ou leur intérêt et ces personnes devraient nous faire parvenir une manifestation d'intérêt.

Voilà tout ce qui est décrit dans notre proposition. Je voudrais mettre l'accent sur un point, à savoir la consultation avec d'autres communautés par rapport au droit de propriété intellectuelle, IANA.org, le domaine IANA.org et ce que nous, disons c'est qu'il devrait y avoir un transfert au domaine public et notre préférence est de transférer à un



---

fidéicommiss, ainsi dit, c'est quelque chose que nous ne pouvons pas décider sans consulter avec les autres communautés pour voir ce qu'ils pensent, ce que ces autres communautés pensent qu'il serait raisonnable. Notre proposition était consolidée et ces éléments sont basés sur les commentaires de la communauté. Si vous regardez le diagramme qui est sur l'écran, ce sont des éléments que nous avons repris à partir de discussions qui ont eu lieu avec la communauté. Il y a différence dans le format, par exemple, le niveau du contrat ou la convention de service et tout cela a fait l'objet de discussions et la communauté de révision vient également de cette discussion.

Nous avons essayé de consolider toutes ces contributions et puis la composante liée au droit de propriété intellectuel a été ajoutée après ces discussions qui ont eu lieu. L'équipe CRISP a débattue avec la communauté, nous avons donc analysé chacun des commentaires de la communauté, nous avons une liste ou un registre de tous les commentaires reçus et de comment cela a été considéré par l'équipe CRISP. Là, je vous montre la manière dont on a abordé ou considéré vos commentaires. Tout cela est publié sur notre site Web.

Nous avons reçu 377 publications ou commentaires avant de présenter notre proposition à l'ICG. En général, il y a eu un grand soutien à notre proposition et il n'y a pas eu objection au aucune des quatre composantes de la proposition. Il y a eu, bien sûr, des commentaires par rapport à certains détails de la proposition et il y a eu un commentaire qui objectait le fait qu'il n'y ait pas suffisamment de détails dans notre proposition, dans la proposition que nous avons présentée à l'ICG. Voilà une objection qui a été présentée, mais qui n'a pas été soutenu par



---

notre membre de la communauté. Donc, nous avons présenté la proposition sans ces détails. Nous avons reçu deux commentaires de l'ICG et nous en tenons compte. Donc, on a incorporé les commentaires de notre proposition. Le commentaire que nous n'avons pas incorporé dans notre proposition, il y a eu une demande pour qu'on spécifie une juridiction spécifique pour les mécanismes de règlements de litiges. Nous n'avons pas inclus des détails à ce propos exprès, nous n'avons pas détaillé cela, parce que comme je vous l'ai dit, les parties prenantes directes sont les RIRs et cela devrait relever d'un contrat entre l'ICANN et les RIRs. Ces détails devraient être considérés entre les parties prenantes. Nous avons spécifié que le texte final devrait l'objet d'une consultation avec les communautés. Certains commentaires demandaient davantage de détails, mais nous avons considéré que la proposition allait aborder les grandes lignes de cette proposition. Si vous voulez donc suivre notre discussion, vous avez la liste de diffusion, vous avez toutes les archives, toutes les informations sont publiées sur notre liste Web y compris les enregistrements et toutes les versions de notre proposition et tous les commentaires, pardon, de la communauté, tout cela est enregistré sur notre page Web avec chacune des phases ou des étapes de la proposition.

Si vous voulez lire le lien le plus récent, vous avez donc l'historique de toute l'évolution de la proposition. Et finalement, j'aimerais vous donner les noms des personnes qui font partie de l'équipe CRISP, qui représente chacune des régions. Il y a des membres qui sont ici à Singapour.



---

Donc, s'il y a des membres dans la salle, je vous demande de vous mettre debout pour que la communauté puisse vous voir et puisse savoir qui vous êtes. Désolée, si je vous mets dans une situation un peu inconfortable.

Si vous avez des questions sur la proposition, si vous avez des commentaires qui puissent être considérés de manière informelle, nous sommes ouverts et nous sommes intéressés à discuter avec la communauté. Profitez de toutes les occasions qui se présentent à nous pour pouvoir communiquer avec la communauté et avec les gens qui peuvent ne pas avoir participé à la communauté des ressources.

Merci beaucoup de votre attention.

PATRICK FALTSTROM:

Merci Izumi. Y'a-t-il des questions ou des clarifications directes pour Izumi. Dans ce cas, nous allons passer à la troisième communauté opérationnelle j'ai les deux coprésidents Jonathan Robinson qui va faire la présentation c'est bien ça. Il y a aussi Lise Fuhr avec nous. Jonathan, vous avez la parole.

JONATHAN ROBINSON:

Je voulais que Lise fasse la présentation, mais elle ne voulait pas. Je suis sûr que vous m'avez trop entendu cette semaine. Merci, Patrik, et merci Mohamed. Je vous remercie de cette occasion pour venir vous voir.

Pour commencer, je dirais que ce que je vais présenter est un travail en cours, les deux autres communautés ont expliqué comment ils ont



---

élaboré les propositions qui se sont présentées à l'ICG. Si vous connaissez notre communauté des nombres, vous saurez qu'on a des complexités, des nuances à devoir gérer qui sont un peu plus compliquées. On n'est pas lent, tout simplement, mais à mon avis selon ce que j'ai entendu dire dans cette réunion, j'ai entendu les membres des autres communautés qui ont présenté des propositions et vous savez qu'ils ont déjà présenté leur proposition.

Mais je sens qu'il y a un sens d'urgence qui nous presse et Lise et moi sentons que même si ce n'est que pour revenir à nos vies habituelles on devrait revenir à nos propositions tout de suite. Alors, je vous présenterai l'amplitude de notre travail à l'heure actuelle, mais je voudrais reconnaître d'emblée que nous savons qu'il est nécessaire de commencer à sentir qu'on est près de finir notre travail. On a également entendu dire que l'ICG veut du travail de qualité de notre part. Alors, c'est ce que le magazine Ira disait, de trouver un moyen de faire du bon travail à temps aussi vite que possible.

On a ici un peu de contexte dans la présentation. On ne veut pas tout discuter. On explique un peu le contexte de la création de l'ICG. Et c'est utile d'avoir ces informations pour ceux qui veulent apprendre un peu plus, ça pourrait être utile pour comprendre un peu mieux le processus. Si vous voulez, je peux expliquer tout cela vite fait. On ne va pas entrer dans le détail, mais au moins ça nous donnerait une idée. Alors, on a une annonce de transition par le Gouvernement des États-Unis. La NTIA a fixé des exigences pour la transition. Ce sont des principes qui devraient orienter la transition. Ce qu'on a beaucoup parlé ces dernières journées et dont on entendra parler sans doute dans les jours



---

à venir, on les appelle les principes de la transition. Ici, vous voyez les fonctions IANA pour comprendre quel est notre rôle par rapport à celui des autres deux groupes et quelle est l'histoire de la division en fonction. Et puis, on a un aperçu de haut niveau de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA et l'amélioration des processus de responsabilités de l'ICANN.

J'ai oublié une partie de l'introduction ici. Je ne sais pas très bien si vous savez ce qu'est le CCWG, si vous avez entendu parler des deux CCWG. La communauté des noms travaille à travers un groupe de travail intercommunautaire pour l'élaboration de sa proposition en parallèle avec l'équipe CRISP et le groupe IANAPLAN qui correspondent aux autres deux communautés. Mais on travaille en parallèle et on a été un peu désynchronisé dans notre travail. J'espère qu'on arrivera à nous rattraper pour pouvoir nous occuper nous aussi des questions de responsabilités qui comprennent de travailler des trois communautés. Je reviendrai sur cela un peu plus tard, mais je voulais expliquer qu'on travaille dans un CCWG pour les noms et qu'il y a un autre CCWG qui travaille sur la responsabilité.

On parle ici du rôle de l'ICG et de l'ICANN comme animateurs et facilitateurs. On a les tâches de l'ICG. On reconnaît le rôle de l'ICG de consolider une proposition complète et les autres rôles du groupe.

Il me semble qu'on devrait et qu'il est important de reconnaître que l'appel à propositions de l'ICG comprenait ces cinq composantes pour montrer qu'on répond à une demande à propositions et qu'alors, la forme de notre réponse doit respecter ces cinq composantes.



---

L'essentiel, bien sûr, correspond aux arrangements proposés pour après la transition. Ici, on a les trois groupes qui travaillent et qui alimentent l'ICG et encore ici, les trois groupes et les détails de comment ils travaillent. Vous avez entendu déjà parler des gens qui viennent d'IANAPLAN et l'équipe CRISP.

Passons donc à la manière dont nous travaillons et certains des résultats que nous avons atteints jusqu'à présent. On a 134 membres dans notre groupe; 19 membres du groupe sont des représentants des organisations membres et le CCWG a été créé par quatre organisations membres différentes : la GNSO, la ccNSO, le SSAC et le GAC. Outre les membres, nous avons 115 participants. Il n'y a pas de différences visibles dans le volume des voix et des contributions que les participants et les membres ont présenté. Tout le monde suit la liste de diffusion de manière active et contribue aux différentes réunions. Le CWG se réunit de manière périodique et c'est organisé en différents sous-groupes qui se réunissent à la fois. On s'est réuni en personne à Francfort en novembre de l'année dernière et nous avons un nombre de séances que nous avons organisées pour cette réunion de L'ICANN. Vous allez avoir cela dans le programme. D'une part, on a une séance du groupe de travail et puis une séance de questions et de réponses. L'idée ici est que la communauté puisse nous faire part de ses avis, de ses opinions. Donc, l'idée est de reconnaître non seulement la responsabilité d'intégrer le travail en cours et les contributions des organisations membres, mais de savoir quel est l'avis du public aussi dans le sens large. Alors, au CWG, on s'est divisé – on a divisé le travail en réponse aux différents appels à propositions. Les points que je vous montrais tout à l'heure, donc RFP 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Je ne sais pas si c'était clair dans la diapo précédente et si



---

les puces sont claires. Vous voyez quel est le centre d'attention de chacun de ces groupes. C'est ce qu'on propose pour la transition du rôle de supervision et les arrangements de responsabilité. On travaille aussi sur les implications du RFP 4 et du cinquième aussi, qui est la validation des exigences de la NTIA.

Mais on ne peut pas tout faire dans un seul groupe. Donc, on s'est organisé pour répondre aux différents points de l'appel à propositions. En décembre, nous avons publié une proposition qui est passée par un processus de consultation publique. Cette proposition avait un nombre de composantes intéressantes y compris ce concept de reconnaissance du fait que la situation actuelle implique un contrat entre l'ICANN et la NTIA. Il a été proposé dans ce cadre d'il devrait y avoir une entité alternative qui conclue ce contrat avec l'ICANN et qui ait le droit d'engager un opérateur de fonctions IANA. Donc, cela a été développé en une structure assez légère pour pouvoir gérer ces fonctions et on a appelé cela « Contrat Co ».

Il y avait également une exigence d'exécution des fonctions des services à la clientèle. Un comité permanent qui serait responsable de la supervision permanente et régulière de l'exécution des fonctions IANA et d'avoir aussi une équipe de révision périodique. Ce qui a été inclus dans la proposition comme une équipe de révision multipartite responsable de cet organe de supervision de Contract Co.

On avait aussi un panel d'appels indépendants où certaines décisions critiques clés pouvaient être discutées pour reconnaître si des décisions pouvaient être permises ou pas. Donc, cela serait décidé par ce panel de



---

recours d'appels indépendant. Il pourrait y avoir, bien sûr, des nuances de dispositions qui s'appliquaient aux GTLDs ou aux ccTLDs. Et la proposition de la transition supplémentaire ne faisait pas de références spécifiques aux recommandations de comment gérer la fonction d'autorisation de la NTIA. Cette fonction d'autorisation finale est exécutée ou assurée par la NTIA aujourd'hui. On a reçu des commentaires concernant cette version préliminaire de la proposition des sociétés, des gouvernements, de la communauté, de différentes organisations ou de différents individus et en général, les gens soutenaient l'opérateur IANA actuel et on reconnaissait ou on soutenait le fait que la fonction IANA ne devait pas être transférée à la fin de la transition.

Des gens disaient que ce serait plus sensé de ne pas faire une transition avant l'adoption de mécanismes de responsabilités critiques, au moins jusqu'à ce que l'on puisse garantir qu'il y aurait des mécanismes de responsabilité critique garantis. Il y a eu beaucoup de soutien pour cette idée de créer un comité permanent de soutien à la clientèle et qu'il devrait y avoir un panel de recours d'appels indépendants aussi qui prend des décisions contraignantes.

Il y a également eu des contributions qui trouvaient qu'il y avait des contradictions entre la proposition qui était un peu trop complexe sans pour autant fournir des détails qui permettent de l'évaluer. Alors, au moins, on sentait que c'était un peu plus compliqué que la situation actuelle et qu'on ne devait pas trop compliquer, mais que de toute façon, pour évaluer cela correctement, il avait besoin davantage de détails.



Nous avons fait un suivi du travail à partir de cette consultation publique et nous avons considéré les résultants de ce forum de commentaires publics et nous nous sommes servis d'un sondage que nous avons élaboré pour essayer d'évaluer quel était le niveau de soutien pour le CWG et les réponses aux commentaires publics. À la lumière des résultats de la consultation publique et des résultats du sondage, nous avons vu que le CWG devait élargir ses discussions et élaborer des propositions alternatives. On a commencé à nommer des solutions de personnels de l'ICANN, c'est-à-dire des contrats – une entité comme Contract Co qui devait être externe à l'ICANN et qui devrait avoir des mécanismes plutôt internes de l'ICANN comme une manière de pouvoir gérer ou contrôler la relation entre les deux partis et le contrat.

Dans la puce numéro 2 ici, il y a un point très important disant que l'expertise au sein du groupe n'était pas suffisante pour explorer les solutions internes ou externes sans avoir un conseil juridique indépendant suffisamment qualifié. Et le point numéro 3, ici, reconnaît ce que j'ai dit au moment de parler du travail des groupes de travail intercommunautaire sur la responsabilité. Et c'est que la programmation et le délai de différence entre les moments de départs du travail des deux groupes auraient pu avoir un impact sur la possibilité et la capacité du groupe de pouvoir élaborer sa proposition dans les délais prévus. Et ce week-end-là, on s'était proposé de pouvoir partager tous nos avis, toutes nos opinions dans un chronogramme assez ambitieux, mais on a agi de bonne foi pour essayer de respecter le délai prévu pour pouvoir faire notre présentation de propositions en janvier,



---

ce qui n'était pas possible étant donné la complexité des contributions, les divergences d'opinions et la nature du travail à faire.

Pour résumer ce qui a été fait jusqu'à présent le CWG a commencé à évaluer les détails des différentes options et nous avons établi une troisième piste de travail pour considérer l'élaboration de propositions internes. Vous voyez ici en bleu dans cette diapo que nous avons aussi commencé à élaborer une liste de questions juridiques qui ont été transformées en un document informatif pour pouvoir obtenir un conseil juridique indépendant d'un contributeur indépendant qualifié. Nous avons également élaboré un calendrier révisé. Nous avons travaillé sur la base de ce calendrier ensemble avec le CCWG sur la responsabilité et nous avons parlé et communiqué avec l'ICG. Nous leur avons transmis ce nouveau calendrier. Vous saurez sans doute que l'ICG a révisé les impacts potentiels pour le travail de leur groupe. Alors, je pense que cette piste de travail est intéressante, dans le sens qu'on devrait continuer à travailler et essayer de trouver une manière d'aider l'ICG à avancer avec son travail tout en mitigant l'impact du calendrier révisé du CWG. Alors, il y a eu différentes contraintes de temps. D'une part, le CWG lui-même devait s'assurer de travailler de manière aussi opportune que possible et en même temps, il fallait travailler avec la communauté en utilisant l'expertise de coordination de l'ICG pour pouvoir coordonner et préparer ce calendrier général de manière aussi efficace que possible.

Le calendrier que nous avons présenté nous semblait assez optimiste à l'époque. Et on comptait présenter une proposition à l'ICG en juin 2015. Nous avons considéré la possibilité de présenter différents calendriers



qui considérait d'autres risques, mais nous sentions que ce ne serait pas approprié de présenter plus d'un calendrier, ce qui est assez déroutant. D'autre part, on s'est dit que ça pourrait nous permettre de travailler un peu plus lentement. Mais quant aux [peu clair 1 :07 :44] présenter un calendrier plus optimiste, il était important, de toute façon, de souligner qu'il s'agissait d'un calendrier optimiste au mieux à notre avis et qu'il était important de surligner ces trois puces justes en dessous et qu'il y avait différentes dépendances, différents facteurs de risques, desquels dépendaient la constitution de ce calendrier. Bien sûr, il fallait obtenir le conseil juridique dans le temps prévu. On avait toujours ce défi d'obtenir les contributions du consensus et d'atteindre ce consensus approprié pour pouvoir élaborer la proposition en fonction des contributions de la communauté et de reconnaître que cette proposition n'est pas uniquement le travail du CWG, sinon on va dire que le CWG a été créé par des organisations membres, lesquels doivent respecter.

Alors, l'exigence pour nous est de communiquer de manière efficace avec les organisations membres. On a la responsabilité d'intégrer, de consolider les contributions des membres et des participants de notre groupe pour assurer que les organisations membres soient représentées et qu'au moins, on devrait signaler le fait que peut-être les organisations membres et les SOs et les ACs qui sont membres devraient de la même manière approuver la proposition finale avant qu'elle soit présentée.

Alors, ici, ce calendrier montre un nombre d'aspects. Vous voyez la division du travail du CWG et au mieux, comme vous voyez, on espérait



---

pouvoir finir avant le 29 janvier et le travail du CCWG sur la responsabilité qui est également incluse ici. Et on reconnaît le calendrier de l'ICG qui est inclus également en parallèle avec notre travail.

Alors, l'idée ici était d'avoir une idée plus compréhensive du tout, de l'ensemble du travail du CWG.

Un point clé est d'assurer que l'on continuera de coordonner de manière efficace avec le travail du CCWG sur la responsabilité, en particulier avec la piste de travail numéro 1 de ce CCWG de responsabilité. Vous saurez que cette piste de travail numéro 1 du CCWG sur la responsabilité est une piste de travail qui doit être complétée ou avec laquelle il faut s'engager de manière irrévocable et opportune pour ce qui est de la coordination du travail du CWG.

Ce schéma représente le travail de coordination avec le groupe de travail qui s'occupe de la coordination et que le groupe de responsabilité.

À ce point de la présentation, il est important de se centrer sur la discussion qui est menée à Singapour et la publication d'un document qui résume cette discussion. Ce document sera disponible pour la communauté et il montrera les questions principales et les défis clés pour notre communauté et les retours dans la mesure du possible. On vise donc à obtenir les contributions de la communauté sur les sujets clés pour nous. On pose des questions clés, bien sûr, à la fin du document.



---

Les domaines les plus difficiles pour nous étaient la gestion de certains éléments de ces modèles clés qui se sont divisés en modèle externe ou interne. Et puis, une division subséquente en variante détaillée de ces deux approches internes et externes.

Alors, au haut niveau, vous voyez une différence fondamentale, c'est qui sera responsable des fonctions assurées par la NTIA aujourd'hui de la supervision de la performance des fonctions IANA ou qui exécutera ces fonctions?

Il est essentiel de reconnaître que tous ces modèles comprennent une possibilité de séparer les fonctions IANA de l'ICANN. Ce qui dérive des principes du CWG et qui représente un cas potentiel, s'il y avait des échecs répétés d'exécution des fonctions à la suite d'une série compréhensive et répétée, successive d'exécution d'échecs et s'il y avait donc cette possibilité de séparer l'exécution des fonctions.

Dans ce modèle, l'entité de remplacement ne peut pas être l'ICANN, mais en une première instance, l'ICANN saura accorder ce contrat d'exécution des fonctions IANA après la transition. Et en conformité avec le modèle de la NTIA, on aura un transfert de ces fonctions pour déterminer qui assurait les fonctions IANA. Donc, l'ICANN continuerait d'être l'opérateur, mais faisant l'objet d'un transfert potentiel s'il y avait des problèmes qui n'étaient pas remédiés.

Alors, il est important de savoir qu'il y a des points critiques de commentaires entre les modèles. Ce qui comprend l'existence d'une équipe de révision multipartite, comité permanent des clients. Il est



---

essentiel de représenter les clients de cette fonction. On a par la suite ce concept aussi d'un panel de recours d'appel indépendant et le concept de la divisibilité.

On a différentes variantes de modèles internes et externes. Je parlais au début de Contract Co qui faisait partie de la proposition préliminaire qui a été publiée pour consultation publique, on parle d'une organisation à but non lucratif qui assurerait les responsabilités de supervision assurées par la NTIA aujourd'hui serait une petite compagnie ou société qui assurerait que s'il y avait une nécessité d'avoir des contrats, on devrait avoir une autre entité qui serait aussi signataire du contrat. Si l'ICANN ne respectait pas son contrat à plusieurs reprises ou s'il y avait des problèmes de services, cette société Contract Co pourrait choisir un nouvel opérateur. Et puisque Contract Co serait une société de droit juridiquement établie avec comme contrat – elle pourrait appliquer ce contrat.

Il pourrait également y avoir une sorte de comité de Contract Co. On n'a pas déterminé les spécificités et ça dépendra de l'avis et des contributions reçues. Et ce CSC, ce comité de service des clients, serait une forme de comité de Contract Co, outre le panel d'appels indépendants. Contract Co ne serait pas une société, mais plutôt un fidéicomis créé en conformité avec la loi, avec un d'administration comme toute entité juridique, et il y aurait également des membres, des commissaires qui seraient choisis à partir de la communauté multipartite.

---

Le fidéicommiss recevrait son attribution de la NTIA, l'attribution de ces rôles des droits et des devoirs, y compris le rôle de supervision. Le but principal de ce fidéicommiss serait de choisir et de passer des contrats pour les fonctions IANA avec un opérateur, qui est l'ICANN aujourd'hui, et qui pourrait, bien sûr, être transféré après la transition.

Le comité permanent de service aux clients, l'équipe de révision multipartite et l'IAP suivraient le même contrat que Contract Co. Ils appartiendraient au même modèle.

Après la consultation publique et même avant la période de consultation publique aussi, on avait un certain élan pour cette possibilité de considérer des modèles alternatifs. [peu clair 1 :16 :43] maintenant.

La première version de ce modèle interne était appelée « le modèle de statut constitutif interne de l'ICANN » et ici, on transférerait les droits de passer des contrats de la NTIA à l'ICANN, mais uniquement une fois que l'ICANN aurait modifié ses statuts constitutifs pour créer une forme de statut constitutif générale.

Ce statut constitutif garantirait que l'ICANN n'exécuterait plus ses fonctions d'opérateur, qu'elle pourrait les déléguer à un tiers s'il était demandé de le faire par l'équipe de révision multipartite. L'équipe de révision multipartite pourrait opérer de la même manière, c'est-à-dire que si l'ICANN cédait ce droit d'exécuter les fonctions IANA, ce serait fait en cas de non-respect du contrat et des devoirs associés aux fonctions IANA.



---

Si cette séparation était nécessaire à un moment donné dans le futur, il pourrait nécessiter la création d'une entité appelée Contract Co ou d'un fidéicomis en conformité avec les modèles externes. L'équipe de révision multipartite qui serait créée dans le cadre de ce modèle impliquerait les modifications supplémentaires au statut constitutif pour créer un comité permanent dans le cadre des structures de l'ICANN, ce qui serait le MRT, le comité de révision multipartite et le comité permanent de service des clients qui, probablement, serait combiné dans différents degrés en fonction des décisions prises.

Ici, l'IAP pourrait être nécessaire ou pas en fonction des possibilités de superposition avec le travail qui sera fait par l'équipe de responsabilité. Le principe, de toute façon, est le même. L'idée, ici, est d'avoir un panel de recours d'appels indépendant pour pouvoir résoudre le manque ou le non-respect des instructions ou s'ils agissent en dehors des instructions reçues. Et finalement, le concept d'un modèle de fidéicomis interne où la transition de la NTIA requerrait que l'ICANN s'engage avec une déclaration d'un fidéicomis ou qu'elle s'engage avec un contrat de fidéicomis pour pouvoir assurer les droits des fonctions IANA et pour pouvoir exécuter les fonctions de noms d'IANA pour le bénéfice et dans l'intérêt de la communauté multipartite.

Il n'y a pas d'exigences de créer une société séparée, mais on envisage que ce serait un instrument valide en termes juridiques et qu'il y aurait un gardien ou une personne chargée d'assurer ces obligations dans la juridiction établie et pour voir les détails également du conseil juridique nécessaire.



---

Les variantes du MRT et du CSC et de l'IAP tel qu'elles ont été décrites auparavant ont des caractères communs essentiels, mais des petites variations subtiles qui vont dépendre de deux facteurs. D'une part, le travail continu du groupe et d'autre part, de la nécessité de façonner et d'adapter les structures pour pouvoir les faire correspondre aux modèles spécifiques qui seront considérées.

Donc, vous voyez qu'on est en train de travailler. Et à partir de notre travail – bien sûr, on a préparé différentes questions pour la communauté. Nous avons organisé une séance de questions et de réponses jeudi, je crois, où on compte s'occuper spécifiquement de ces questions. Entre temps, nous vous serions reconnaissants si dans la journée de la communauté de demain, vous pouviez nous consacrer un peu de temps pour que l'on révise ensemble notre travail que vous orientez les réponses à toutes ces questions, ce qui pourrait bien sûr comprendre les points fondamentaux de – si vous croyez que la transition de la NTIA devrait avoir lieu ou pas et puis entrer dans une série de questions détaillées qui compte neuf questions, si je ne me trompe... oui, ce sont neuf questions, c'est ça.

Alors, on apprécierait beaucoup si on pouvait recevoir autant d'orientations de votre part que possible. Il est important, je pense de considérer l'esprit de ces questions. Ce n'est pas que les communautés ont des documents prêts à présente pour répondre à ces questions. Simplement, ce que l'on veut obtenir, c'est une orientation de la réponse potentielle pour ces questions. Et on remercierait, bien sûr, le Conseil de la communauté pour chacune de ces questions qui nous sont



---

posées. Alors, on a fait une proposition préliminaire qui a été publiée pour consultation publique. On a déjà vu les réponses à la consultation publique aussi. C'est une période qui a été finie. Et nous essayons, non seulement de rédiger une proposition préliminaire, mais plutôt de pouvoir publier un document du statut ou un document de discussions avec les points principaux du statut de notre travail pour pouvoir venir dans cette réunion, discuter avec vous, pour pouvoir digérer ou pouvoir remettre en question les discussions qui ont eu lieu et pour chercher à obtenir vos contributions.

Je pense qu'on a bien travaillé et je pense avoir expliqué comment on a commencé, quel est le processus qui a été suivi et où on en est.

À titre personnel, ma seule réserve est lorsque je vois cette présentation et tout ce processus qui a été suivi, au moins lorsqu'on considère les quatre modèles, on dirait qu'on est coincé sur cette question de divisibilité et de la résolution de ce modèle. Alors, que du point de vue du groupe, c'est une fonction importante, critique, mais il est important pour nous, au moins lorsque je vois les autres propositions, que le groupe doit se centrer sur les deux possibilités, sur ces deux facteurs, mais qu'il nous faut également travailler sur tous les détails nécessaires pour faire une proposition complète, achevée et qui s'occupe de tous les détails des fonctions, telles qu'elles sont aujourd'hui et des arrangements après la transition pour pouvoir garantir qu'elle soit bien assurée à l'avenir.

Alors, je pense qu'il va y avoir beaucoup de réponses à partir de cette discussion particulière. Je vais m'arrêter ici et je vous invite à participer



---

dès maintenant et à mesure que l'on continuera avec notre travail, il y a un ombre de clients pour les séances de Questions Réponses de jeudi et des séances de la communauté de mercredi.

Alors, merci. Je redonne la parole à Patrik et à Mohamed. Merci.

[APPLAUDISSEMENTS]

PATRIK FALTSTROM :

Merci. Il semblerait qu'il y a une question pour vous.

MILTON MULLER:

Milton Mueller. Je suis membre de l'ICG. Jonathan, vous avez dit que le point commun entre ces propositions, c'est la question divisibilité ou la séparabilité. Or, il y a beaucoup de discussions par rapport au fait de savoir si cette divisibilité est possible dans le modèle interne. Je pense que vous avez parlé dans votre présentation du fait que cela est lié non seulement à des questions internes, mais aussi à d'autres questions externes – à l'avis juridique externe, mais il est question de savoir comment allons-nous obtenir cet avis d'expert extérieur? Avez-vous un calendrier spécifique ou des dates? Savez-vous quand vous allez obtenir cet avis juridique externe?

JONATHAN ROBINSON:

Il y a un certain écho au niveau du micro...

Comme vous le savez, nous avons préparé un document. Nous avons un comité au sein du groupe qui est chargé de chercher cet avis juridique et, c'est donc ce comité qui préparer une liste d'experts qui pourraient



---

nous faire parvenir cet avis. D'autre part, la question est de savoir quand est-ce qu'on va obtenir cet avis juridique. L'idée, c'est que cet avis d'expert va nous permettre d'avoir un dialogue entre le comité et les experts juridiques et entre le comité et le groupe de travail. Il faudra, à ce moment-là, pouvoir examiner cet avis et si nécessaire, modifier notre proposition en fonction de l'avis d'experts juridique que nous allons obtenir.

Cela me fait penser, comment nous allons gérer la gestion de la proposition parce qu'il s'agit d'une question clé pour pouvoir résoudre le travail du groupe, pour voir quel est le volume de la proposition sur lequel nous devons nous pencher. Alors, comment allons-nous obtenir cet avis juridique et comment allons-nous travailler pour nous occuper de ce domaine de la proposition sans pour autant arrêter le progrès que l'on fait déjà par rapport au reste de la proposition. C'est la question logistique que nous devons résoudre.

MILTON MUELLER:

Est-ce que vous savez quand est-ce que vous allez avoir cet avis? Vous avez une idée du temps? Le mois prochain? Le 21 juin? Quand est-ce que vous pensez obtenir cet avis?

JONATHAN ROBINSON:

Je dirai que dans quelques semaines, sinon quelques jours, mais pas dans certains moins.

PATRIK FALTSTROM :

C'est une question? Oui. Pouvez-vous dire votre nom?



ROBERTO GAETANO:

Je parle à titre individuel en tant qu'utilisateur individuel.

J'ai suivi les diapos sur la possibilité de Contract Co. Ce que je n'ai pas trop compris, ce sont les mécanismes grâce auxquels ce Contract Co serait tenu responsable devant la communauté. Est-ce que cela serait développé plus tard ou je n'ai pas compris quelque chose dans la présentation?

Merci.

JONATHAN ROBINSON:

Roberto, je reviendrai un pas en arrière. Dans un premier temps, la fonction IANA est responsable dans la communauté à partir des conventions de services – grâce aux conventions de services. Ces conventions de services sont révisées par le comité de clients. La question est de savoir qu'est-ce qui se passe si les fonctions ne sont pas assurées conformément aux conventions de services? En principe, cela revient à l'opérateur de fonctions IANA. Mais c'est un détail sur nous devons encore travailler de manière urgente, à savoir ce mécanisme *d'escalabilité* quand on a parlé de l'équipe de révision multipartite – nous avons parlé d'une équipe de révision périodique qui allait justement mettre en place ce type de révision. Mais cette équipe doit après mettre en place un système d'escalabilité en cas de manquement aux conventions de services à ce moment-là. Il doit y avoir un mécanisme pour pouvoir escalader ou remonter ces problèmes en différentes composantes du modèle.



---

PATRIK FALTSTROM : Merci beaucoup. Nous devons arrêter ici et passer à la prochaine question. Nous avons beaucoup de temps pour des questions/réponses après, y compris les questions des participants à distance.

Excusez-moi, vous allez pouvoir poser votre question, mais plus tard. Matthew Shears va être modérateur de cette partie de notre réunion pour les questions/réponses.

MATTHEW SHEARS: Je suis Matthew Shears. Je suis membre du NCUC. Je suis membre aussi de l'équipe du groupe de travail chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN.

Vous aurez l'occasion de poser des questions, de demander des précisions, de nous dire si vous pensez que les propositions sont sur la bonne route et pour demander des précisions par rapport aux dates, par exemple.

Nous vous demandons donc de vous rapprocher du micro et de vous présenter.

Voilà, il y a deux micros. Celui qui est à ma gauche ou à votre droite correspond à des questions liées à des sujets qui n'ont pas été abordés dans cette réunion. Et le micro qui est sur la gauche est celui que vous allez utiliser si vous avez des commentaires.



---

Je vous demande de vous séparer en fonction de la question que vous allez poser.

Je ne sais pas, Bertrand, si vous vouliez vous mettre debout au milieu des micros...? Il y a aussi la possibilité que les participants à distance puissent poser des questions.

Commençons, s'il vous plaît.

**BERTRAND DE LA CHAPELLE:** Je m'appelle Bertrand de la Chapelle. J'ai deux remarques. Le premier élément, c'est que j'ai été un peu surpris de voir le MRT et le CSC qui étaient présentés comme des comités de Contract Co. Et plus la discussion avance, plus l'on voit que cette Contract Co, qui était supposée être quelque chose de très informel, presque inexistant, a de plus en plus de poids qui est rattaché à des comités, etc. Est-ce que cela va être un processus récursif? La deuxième remarque, sans vouloir ouvrir un débat, je suis un peu confus par rapport au classement entre un modèle interne et un modèle externe. Permettez-moi de revenir en arrière un moment. La question clé est de savoir comment les contrats sont passés. Nous avons vu la présentation de la communauté des numéros, de la communauté des paramètres de protocoles, ils n'ont aucun problème à passer un contrat. Leur structure permet de passer des contrats. Et si vous regardez la communauté des noms, la communauté des ccTLDs pourrait passer des contrats. Il y a tout ce qu'il faut. S'ils veulent passer des contrats, ils pourraient le faire.



---

La seule sous-partie qui ne peut pas le faire, c'est les GS. Pourquoi ne pas les structurer en dehors de l'ICANN pour pouvoir résoudre cela?

Je ne comprends pas très bien pourquoi cela n'est pas pris en compte.

MATTHEW SHEARS: Jonathan, vous voulez y répondre?

JONATHAN ROBINSON: La première question concerne la complexité de la perspective présentée et la complexité apparemment croissante de ce qui semblerait être une Contract Co assez légère. Il n'y a aucun doute que l'option de la Contract Co était envisagée comme quelque chose de léger. Mais cette structure ne peut pas être indépendante d'autres structures. C'est pour cela qu'il y a des structures formelles qui sont nécessaires.

Je ne vais pas vous donner un jugement de valeur pour savoir si on est dans la bonne direction ou pas, mais je sais que l'inquiétude qui va à l'extrême par rapport à cela, c'est de se dire : « Vous essayez de créer une autre ICANN ». Et cette inquiétude a été manifestée à plusieurs reprises, j'en tiens compte de cela.

Je ne suis pas très sûr d'avoir une réponse à vous donner par rapport à votre deuxième remarque. J'ai bien compris, mais je ne sais pas si j'ai une deuxième réponse à ce stade. Bien entendu, il y a eu une discussion par rapport à cela au sein du groupe. On voudrait écouter les



---

commentaires la communauté ou d'autres participants par rapport à cela.

LISE FUHR :

J'aimerais faire un commentaire. Même si cela n'a pas été discuté en profondeur, c'est difficile lorsqu'on a des gouvernements et des extensions géographiques qui ne veulent pas passer des contrats. Les organisations régionales ne couvrent pas tout. Je pense que c'est une question très complexe pour pouvoir l'introduire dans ce type de structure.

MATTHEW SHEARS:

Les intervenants doivent dire leur nom et spécifier leur filiation.

Avant, nous avons quelques questions des centres de participation à distance.

JENNIFER CHUNG:

Jennifer Chung du secrétariat de l'ICG. Nous avons deux interventions de participants à distance. La première est d'Erick Iriarte des ccTLDs.PE. La question est de savoir si certains des modèles possibles pourraient être des propositions séparées pour les ccTLDs et les gTLDs? C'est une question.

La deuxième intervention de Pindar Wong de VeriFi Hong Kong : « Je voudrais que Jonathan explique les bases juridiques du statut que vous appelez le Golden Bylaw »



---

MATTHEW SHEARS: Jonathan, est-ce que vous pourriez répondre?

JONTHAN ROBINSON: Je dois faire une courte correcte. Quand j'ai parlé des organisations membres, je n'ai pas parlé d'ALAC et je m'en excuse. Je voulais tout juste corriger ce que j'ai dit. L'ALAC fait partie d'une des organisations membres. Les fondements juridiques pour ce statut doré ou Golden Bylaw, c'est – je ne suis pas juriste et il nous faut obtenir des avis d'experts pour savoir comment cela fonctionnerait. Je ne suis pas très sûr si je peux vous donner davantage de détails par rapport à cette proposition, outre ce qui a été affiché sur l'écran dans ma diapo.

MATTHEW SHEARS: Il y a-t-il d'autres commentaires sur les ccTLDs par rapport aux gTLDs?

LISE FUHR : En ce qui concerne la possibilité d'avoir deux modèles, c'est une bonne idée d'avoir deux modèles. Nous essayons de construire un modèle qui tient compte justement de la nature différente des gTLDs et des ccTLDs, qui ont des besoins différents. Mais nous sommes en train de travailler pour essayer de capturer ces différences dans un modèle.

PAUL FOODY: Je parle de .registry. Je voulais parler des droits de propriétés intellectuelles qui seraient transférés comme résultat de ce processus. Je me demande si la NTIA – pardon, la NTIA ne reçoit pas d'argent par le



---

fait d'avoir ses droits de propriété intellectuelle. Quelle serait la valeur de ces droits de propriété intellectuelle maintenant?

MATTHEW SHEARS: Est-ce que quelqu'un souhaite répondre à cette question?

MARC BLANCHET: Je vais essayer d'y répondre. Je suis un ingénieur, pas un juriste.

PAUL FOODY: Quand on pense au chiffre d'affaire que représentera l'Internet, qui représente déjà l'Internet, quel pourcentage de ce chiffre d'affaires pensez-vous qui serait ouvert au marché? Combien ça vaudrait? 5 %? 10 %? Aucune idée?

MATTHEW SHEARS: Je pense qu'on a un autre commentaire à distance.

JENNIFER CHUNG: Jennifer Chung du Secrétariat de l'ICG. J'ai une question d'un participant à distance. Jean-Jacques Subrenat, membre de l'ICG. La question est la suivante : « Dans la séance d'hiver sur la transition, Larry Strickling a dit qu'il y avait pas mal de chevauchements entre le CWG et le CCWG et il a suggéré de fusionner le travail de ces deux groupes. Premièrement, comment cela pourrait être possible? Et deuxièmement, si ce n'est pas possible, pourquoi? ».



---

MATTHEW SHEARS: Ce n'était pas Larry. Est-ce que vous voulez faire une précision?

BERTRAND DE LA CHAPELLE: Ce n'est pas ce que Larry a dit. Il n'a pas parlé de fusionner les deux groupes. Si j'ai bien compris, il disait qu'une partie du travail du CWG pouvait être traité davantage dans le groupe du CCWG, mais il n'a jamais parlé de fusionner le travail des deux groupes.

LISE FUHR : Je suis consciente de ce que Larry a dit hier. Je dois dire que le groupe, le CWG est conscient des possibles chevauchements, recouvrements qu'il peut y avoir avec le travail du CCWG. Ce soir, il y aura une séance du groupe – du CCWG, pour essayer de coordonner le travail. À mon avis, je pense qu'il est très important que nous ayons une meilleure compréhension des mécanismes dont on a besoin pour le CWG afin de pouvoir mieux comprendre le panorama complet.

Nous sommes conscients du besoin de coordonner le travail de ces deux groupes.

JORDAN CARTER: J'ai une remarque à une question pour Jonathan ou pour Lise. Ma remarque est la suivante. Le débat semblerait être coincé entre ces solutions externes et la solution interne. Je pense que les gens se penchent pour une ou pour une autre option, alors qu'il est impossible en ce moment d'arriver à un consensus pour pouvoir avancer vers la transition. Une suggestion qui a été faite aujourd'hui, c'est qu'au fait qu'on parle de manière hypothétique : « Qu'est-ce qui se passerait si



---

Contract Co existait? », etc. Est-ce que le CWG fait quelque chose pour prévoir de manière plus spécifique et voir les différences entre ces deux modèles. C'est une suggestion qui pourrait aider à débloquer un petit peu le travail.

En ce qui concerne ma question, le groupe de travail sur la responsabilité auquel je participe – ce qui m'inquiète, c'est qu'il n'y ait pas suffisamment de temps pour les propositions et pour qu'elle soit approuvée par le Conseil d'administration et ensuite qu'il faille tenir compte des questions de responsabilité liées à l'IANA. Je suis un peu inquiet de cet aller-retour entre les deux groupes. Il paraîtrait que le CWG ne peut pas finaliser les détails de sa proposition pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

Je voudrais savoir si vous savez qu'à un moment donné, il se pourrait qu'il y ait des recommandations en matière de responsabilités qui pourraient ne pas être approuvées par le Conseil d'administration. Je ne sais pas si on peut envisager un peu plus de temps pour faire cet échange du point de vue de la responsabilité.

JONATHAN ROBINSON:

Ce sont des remarques très pertinentes. Il faudrait débloquer quelque chose de plus important aussi et non seulement ce débat entre la solution Internet et la solution externe. Comme j'ai dit avant, il me semble qu'il faut repenser la façon dont nous travaillons. Comme vous l'avez dit, cela fait partie de ce processus de réflexion. Nous devons essayer de voir les choses en perspective pour mieux respecter les délais. Je ne vous donne pas une réponse spécifique, car je ne sais pas exactement comme nous allons faire, mais je suis tout à fait conscient que nous devons améliorer la productivité et oui, je suis tout à fait d'accord sur le fait que nous sommes dans une espèce de cercle qui ne



---

nous empêche pas pourtant d'être assez créatifs dans notre travail. En ce qui concerne cet aller-retour entre les deux groupes, il y a une partie qui dépend de ce qui a été dit dans l'intervention qui m'a précédé. Au fur et à mesure que le groupe de travail sur la responsabilité avance dans son travail, nous pourrions être plus à l'aise avec les résultats du groupe. Il peut y avoir certains éléments de travail qui nous permettrait de mieux travailler sachant que le travail que fait le CWG est assez sensible. Mais bien sûr, cela va dépendre du moment ou de quel point de la proposition nous sommes en train de traiter pour coordonner ce travail.

Je ne suis pas très sûr d'avoir répondu à votre question, mais j'espère avoir précisé certains aspects, au moins.

MATTHEW SHEARS:

Merci. Avant de passer aux participants à distance, l'un des représentants de l'ICG et des deux autres communautés ici. Donc, ce serait bien d'avoir des questions pour eux et pas seulement pour la communauté des noms.

JENNIFER CHUNG:

Jennifer Chung, Secrétariat de l'ICG. On a un commentaire d'un participant à distance, Alissa Cooper de l'IETF. Elle dit : « Je ne suis pas sûre de la référence spécifique que faisait la question sur l'IPR, sur les droits de propriété intellectuelle, mais pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle en matière du groupe de travail de l'ICG et de l'équipe CRISP, les droits de propriété intellectuelle et le nom de domaine IANA.org et la marque commerciale IANA sont détenus par l'ICANN et pas par le Gouvernement des États-Unis. Donc, il n'y a pas de



---

notions ici de concept de droit d'octroi à l'ICANN par le Gouvernement des États-Unis. L'ICANN est le titulaire ».

ROBERTO GAETANO:

Encore, je parle à titre personnel, comme utilisateur d'Internet. J'aime bien la diversité. On ne va pas poser ici une question à Jonathan.

La question porte sur la présentation de l'ASO et spécifiquement sur ce qui se passe si vous faites une nouvelle passation de marché pour le contrat. Alors, une autre organisation qui n'est pas l'IANA actuelle pourrait recevoir le contrat et opérer la fonction des numéros pour la partie des adresses IP. Vous dites que la marque commerciale, le nom de domaine IANA.org et le site Web appartiendront à la communauté. Donc, vous supposez, si j'ai bien compris, que la nouvelle organisation va opérer sous ce nom qui est IANA.org.

Le problème que je vois est que l'ancienne IANA, l'ancien IANA.org existent toujours. Il y a d'autres fonctions IANA qui vont être opérées par l'IANA elle-même. Donc, il va y avoir un conflit ici parce qu'ils ont tous les deux le droit d'opérer sous ce nom qu'est IANA.org. Voilà ce que je ne comprends pas, comment il compte opérer sous le même nom avec deux opérateurs.

Je suppose que Daniel aura une réponse à me donner.

IZUMI OKUTANI :

Bien sûr, il y a un niveau de préoccupation dans ce sens et cela est abordé dans le document disant que si l'opérateur des fonctions IANA a changé, s'il n'était plus l'ICANN, on devra garantir qu'on devra continuer d'utiliser la marque commerciale IANA et le nom de domaine IANA.org. On aborde également la possibilité – puisque vous parlez de l'ICANN



---

comme titulaire de la marque commerciale et du nom de domaine, on aurait un transfert des deux vers le nouvel opérateur. Donc, il n'y aurait pas de chevauchement.

JORDAN CARTER:

Il y a différentes fonctions IANA et c'est de ça que je parle. Une appartient à l'ICANN et l'une appartient aux paramètres de protocoles et puis vous avez les numéros, les noms... On ne peut pas diviser IANA.org entre différents opérateurs. C'est de ça que je parle.

MATTHEW SHEARS:

Daniel Karrenberg, vous voulez faire une précision?

DANIEL KARRENBERG:

Daniel Karrenberg, membre de l'ICG. Je travaille pour différents registres. C'est une question valide, bien sûr, mais il y a un nombre de cas possibles aussi et si les trois communautés opérationnelles décidaient en simultané de changer d'opérateur, ce ne serait pas un problème parce que le tout serait transféré. Mais dans le cas de votre hypothèse, vous suggérez que la communauté des numéros pourrait choisir de changer d'opérateurs alors que les autres deux communautés voulaient garder le même opérateur, eh bien, c'est possible, c'est vrai. Je dirais qu'il n'y a pas d'exigences techniques pour que la fonction utilise le nom IANA ou le nom de domaine IANA.org face aux registres de numéros pour pouvoir faire – assurer les fonctions des registres de numéros. La partie qui est importante ici est que les droits de propriété intellectuelle associés aux registres de numéros, en réalité, sont pour la plupart dans le domaine public. Donc, il y aurait des informations de



---

contact qui pourrait ne pas être publié, mais ce qui est important est que les droits de propriété intellectuelle soient transférés au nouvel opérateur. Ce pourrait être FUBAR et gérer les mêmes fonctions. Ce n'est pas la peine de l'appeler « IANA ». Mais pour l'opération technique des fonctions des registres de numéro, je pense qu'on pourrait changer de nom. Alors, ce n'est pas vraiment pertinent en termes techniques.

MATTHEW SHEARS: Merci.

ALAN BARRETT: J'ajoute ici ce que j'ai compris. La communauté des numéros a proposé que la marque commerciale et le nom de domaine d'IANA puissent être enregistrés dans un emplacement commun et parce que nous sommes en train d'opérer avec nom – et ce serait possible qu'à l'avenir, les différentes communautés puissent choisir de diviser les fonctions IANA en différents opérateurs. Donc, si les droits de propriété intellectuels associés correspondaient à un emplacement commun, on pourrait, à l'avenir, octroyer les trois à un seul opérateur ou peut-être qu'on pourrait trouver un autre moyen de le faire comme Daniel a suggéré d'utiliser un autre terme, mais pas l'IANA. Mais je pense qu'on est en train de penser dans le futur un peu trop loin.

MATTHEW SHEARS: Merci. Oui, Monsieur? Vous.



JOHN CURRAN:

Je suis président et PDG d'ARIN. Je veux compléter un peu la réponse de Jonathan. Il existe plus de 1 000 registres IANA. Chaque fois que l'IETF crée un nouveau protocole, élabore un nouveau tableau avec un nouveau registre et chaque fois, vous voyez, ça se multiplie. Sur ces mille registres existants, on a les numéros ASN, IPv4, IPv6, ce qui est tout géré par la communauté des numéros. Donc, les buts principaux de ces registres sont de travailler sur ces différents numéros et différentes fonctions, mais la zone racine du DNS est gérée par la communauté des noms à travers sa propre structure et tout est défini, en réalité, dans les documents de l'IETF. Donc, il y a des points communs de superposition. Il faut voir combien de bits composent une adresse IP, ce qui est inclus dans le registre des DNS, des contenus... Il y a des chevauchements, dont on utilise tous des matériels qui appartiennent à l'IETF. Les opérateurs IANA vont devoir utiliser ces matériels de l'IETF, même s'il s'agit d'opérateurs indépendants. Alors, la question à poser est : si quelqu'un ici considère qu'il y a un problème ou une implication de propriété intellectuelle, il n'est pas important quel soit le nom qu'on aille attribuer à cette fonction ou si on va utiliser les noms de domaine ou pas, mais plutôt quelle sera la dépendance des spécifications de l'IETF. Il faudrait que l'on sache qu'on est qu'une communauté en réalité, même si on est divisé en trois. Je veux dire que la fonction de l'opérateur IANA, même si vous pensez qu'elle peut être divisée entre communautés, est la définition même des protocoles. On est tous un parce qu'on utilise tous les mêmes protocoles.

XIADONG LEE:

Merci. Je suis membre de l'ICG, mais je parle à titre personnel, pas comme membre de l'ICG. J'appartiens à CCNIC, c'est le centre



---

d'informations de réseau national de la Chine. J'ai deux questions pour les membres du comité de l'IETF et du CWG. Une bonne partie du travail a été fait et ils ont beaucoup avancé. Ça se voit et on le reconnaît. L'IANA existe depuis seize ans avec l'ICANN et je sais qu'ils ont essayé de présenter des propositions et de faire des suggestions pour satisfaire la communauté à l'avenir. Mais ce qui me préoccupe est la mise en œuvre d'une nouvelle proposition à l'avenir. Serait-ce possible de la mettre en œuvre? Comment pourrait-on assurer qu'à l'avenir, l'équipe de révision multipartite, Contract Co n'auront pas les mêmes problèmes que l'ICANN a eus dans ces dernières seize années? Même lorsqu'on considère les problèmes critiques et politiques aussi.

MATTHEW SHEARS:

Qui veut répondre? Si j'ai bien compris, la question était : « Comment peut-on garantir la viabilité de l'ICANN dans l'avenir ou la survie...

XIADONG LEE:

Non, c'est que l'ICANN sera fiable pour la communauté. Qu'ils font confiance à l'ICANN. Et que les meilleures pratiques actuelles pour les membres, pour les noms seront respectées. Si on fait de grandes modifications, comment peut-on assurer qu'il y aura un organisme juridique auquel la communauté fera confiance pour ne pas avoir les mêmes problèmes que l'ICANN a eus ces dernières seize années.

JONATHAN ROBINSON:

En réalité, votre préoccupation a déjà été manifestée auparavant. C'est ce qui a été dit sur la possibilité d'aller au-delà de ce niveau de divisibilité et que la question était : « Si cette entité divisée serait



---

toujours responsable, elle pourrait rendre compte – sachant que l'ICANN existe depuis quelques années déjà et que cette nouvelle entité, Contract Co, n'est pas connue, donc on ne sait pas si on peut faire confiance à la stabilité de cette entité. Si j'ai bien compris, si j'ai bien exprimé votre préoccupation, il me semble que c'est bien l'inquiétude d'un nombre de personnes qui doit être traitée et abordée par le CWG au moment de formuler sa proposition.

XIADONG LEE:

J'aime bien ce que Marc Blanchet, mais je ne pense pas que l'on doit adopter une solution de la sorte. Merci.

MATTHEW SHEARS:

Milton.

MILTON MUELLER:

J'ai une remarque. Ce n'est pas tellement une question. Pour rebondir sur ce que disait Bertrand, il parlait du fait qu'on devrait avoir un contrat entre la communauté opérationnelle des noms et l'opérateur des fonctions IANA, comme la communauté des numéros a une relation contractuelle et comme l'IETF a aussi un protocole d'accord. Bertrand demandait pourquoi c'était si difficile. Vous trouverez ça intéressant, à Singapour en 1999, l'ICANN a décidé d'assumer la responsabilité de la DNSO, comme on l'appelait à l'époque et alors, au lieu d'avoir une entité indépendante qui élaborait les politiques en dessous ou au sein de l'ICANN, ils auraient une communauté similaire, comme c'est le cas de l'IETF, qui s'occuperait de l'élaboration des politiques au sein de l'ICANN même. Ce n'était pas comme ça au départ, l'ICANN devrait être



---

IANA, outre les représentants de l'ASO et l'organisation de soutien du protocole et l'organisation de soutien des noms de domaine et ce devait être un organisme de supervision générale qui acceptait et mettait en œuvre des autres entités qui élaboraient les politiques pour les noms de domaine.

Alors, d'après ce que vous dites, il faudrait que la fonction d'élaboration de politiques concernant le DNS doive être séparée de l'ICANN ou peut-être que les fonctions de l'IANA même devaient être séparées de l'élaboration de politiques de la DNSO. Ce qui était proposé. Mais si vous voulez le faire, il faudrait savoir à quel point cela est compliqué. C'est-à-dire que la DNSO a été absorbée, mais c'est de toute façon une organisation de soutien établie qui a son propre conseil, mais c'est indépendant du comité des protocoles. C'est un conseil séparé, vous voyez. Il n'y a pas des membres du comité d'adressage du comité des protocoles. Et l'ICANN fournit une fonction de supervision qui fonctionne pour les fonctions IANA des trois communautés. C'est une solution, mais c'est compliqué. Alors, qu'est-ce que vous en pensez? C'est ça, ma question.

MATTHEW SHEARS: Merci, Milton. C'est enregistré.

BRUCE TONKIN: Je voudrais parler de la proposition des noms du CWG. Je parle à titre personnel, du point de vue du génie Internet, plutôt. À mon avis .com, .net et .org peuvent être considérés comme des exemples pour lesquels le Gouvernement des États-Unis a déjà transféré la responsabilité.



L'ICANN est responsable de l'opération de ces trois noms de domaine mondial si importants, des ressources associées à l'espace de nom mondial pour les noms qui sont .net .org et .com. Alors, ces espaces de nom pour le .com sont gérés ou opérés par VeriSign, qui le fait très bien d'ailleurs, et le Gouvernement des États-Unis a transféré la responsabilité de transférer cela à l'ICANN. Et on opère de manière stable depuis un nombre d'années déjà pour ces trois espaces de noms. Mais lorsqu'on parle des fonctions IANA, c'est un peu différent. Le Gouvernement des États-Unis le fait en deux étapes, au moins, à mon avis. D'une part, il compte transférer la responsabilité de gérer la fonction IANA à l'ICANN. À l'époque, l'ICANN avait trois personnes qui n'avaient jamais fait, d'ailleurs. Et l'ICANN a développé ses capacités, les outils disponibles, les expertises, les personnes qui ont travaillé pour l'ICANN, et cela fonctionne de manière stable depuis quinze ans. Donc, je ne pense pas que ce soit nécessaire de créer un nouvel organisme pour pouvoir être responsable. On devrait agir exactement comme on l'a fait pour le cas de .com, .net et .org, pour transférer à la communauté mondiale cette responsabilité. Qui est cette communauté globale? En définitive, elle est représentée à travers l'ICANN et c'est là qu'il devrait y avoir un niveau de responsabilité.

On ne peut pas créer de nouvelles entités pour être responsable. Si on continue de créer de nouveaux contrats, on ne sera plus stable. Alors, pour conclure, je pense qu'on devrait se centrer sur la simplicité du processus. On transfère la responsabilité du Gouvernement des États-Unis à la communauté mondiale et la communauté mondiale devrait être représentée par l'ICANN. On doit clairement renforcer les mécanismes de responsabilité de l'ICANN. Et c'est ce que fait le groupe



---

de travail intercommunautaire. C'est ce que le Conseil d'administration veut, en fait. Il faut se centrer sur un meilleur niveau de responsabilité de l'ICANN. C'est ce qu'on doit faire. Il faut considérer sur quoi on doit rendre compte. Les fonctions IANA doivent être bien opérées et on a aussi des mécanismes de règlements de litige pour les fonctions IANA, mais il faut, en tous cas, se centrer sur la discussion là où il le faut. Merci.

MATTHEW SHEARS: Merci, Bruce.

CHRIS BUCKRIDGE : Ma question porte sur le CWG, malheureusement. Je m'excuse de ne pas avoir lu tous les documents. Peut-être que vous l'avez expliqué explicitement dans les propositions, mais ce que je voudrais savoir est pour ce qui est des structures que vous proposez avec le nouveau comité permanent des clients, le MRT, etc. Est-ce que vous comptez comprendre les fonctions qui affectent les questions de nommage? Est-ce que vous êtes préoccupé par cette mission de devoir couvrir toutes ces activités des organismes multipartites élargis pour pouvoir consolider la proposition de l'équipe CRISP et du plan d'IANAPLAN de l'IETF pour les différents domaines de responsabilité?

JONATHAN ROBINSON: Tel que l'on avait envisagé, les propositions seront envoyées à l'ICG et l'ICG va essayer de consolider ces propositions et s'il n'y arrive pas, il reviendra vers les communautés avec des questions de précisions ou des demandes pour que l'on retravaille sur nos propositions. Il faut reconnaître que le calendrier – et ces discussions, il est important de les

---

avoir en parallèle avec notre travail pour éviter tout malentendu ou pour éviter qu'après, on revienne vers nous pour demander des précisions ou de compléter notre travail. C'est pour cela que j'essaie de dire qu'il faut reconnaître le fait que bien sûr, on n'a pas pu respecter la date butoir, mais que ces discussions sont en cours.

CHRIS BUCKRIDGE : Pas vraiment. Mais je comprends ce que vous dites.

MILTON MUELLER: Je suis au CWG et je suis aussi à l'ICG et la réponse, c'est non. Les propositions proposées par l'ICG ont trait à la communauté des noms du CWG. Donc, cette proposition vient du CWG et envisage la supervision pour la communauté des noms. L'intervenant qui ne s'identifie pas dit donc : « Vous travaillez pour les différentes fonctions ».

MATTHEW SHEARS: La question pour l'ICG est de savoir si l'une des trois propositions propose quelque chose de critique ou qui n'est pas pris en compte dans les autres propositions. Comme vous gérez cette situation?

PATRIK FALTSTROM : Ce que nous faisons au niveau de l'ICG, nous évaluons les propositions pour voir si elles sont complètes ou s'il y a des conflits entre elles. On vérifie qu'elles couvrent les aspects qu'elles doivent couvrir et on voit s'il y a des conflits qui peuvent apparaître.



---

Tout cela est lié à ce processus d'évaluation pour arriver aux solutions finales.

MATTHEW SHEARS: Vous voulez préciser, Bertrand?

BERTRAND DE LA CHAPELLE: Je voulais juste faire un commentaire par rapport à ce qui a été dit par Milton. Je comprends à partir du travail du CWG que la proposition concerne la communauté des noms. Ceci dit, je ne suis pas tout à fait d'accord si ce que vous dites est régulé par le MRT parce que le MRT est une équipe de révision multipartite qui peut s'appliquer aussi à toutes les communautés, non seulement à la communauté des noms. C'est intéressant parce que si vous l'appellez « équipe de révision multipartite », ce n'était pas ce que j'avais compris dans les discussions, mais...

MATTHEW SHEARS : Y'a-t-il une question d'un participant à distance?

DANIEL KARRENBERG: Je voulais faire une précision. Je suggère aux personnes de réfléchir à ce que Patrik vient de dire. C'est l'un des coprésidents de l'ICG et moi, je suis un membre de l'ICG. Je peux parler un peu plus à titre personnel.

L'un des cauchemars que j'ai par rapport à ce processus, c'est que toute perception par rapport au fait que l'une des communautés opérationnelles puisse ne pas faire attention à respecter sa propre



---

fonction IANA, sa propre partie des fonctions IANA. Chacune des communautés opérationnelles doit savoir que tout ce qu'elles feront aura une implication au niveau des autres communautés opérationnelles. Au niveau de ce processus, notamment.

Heureusement, je ne vois pas que cela est le cas parce que les fonctions sont très clairement séparées et la passation de contrat pour ces fonctions peut être très différenciée également.

Voilà. Je vais m'arrêter là.

MATTHEW SHEARS: Merci.

PATRIK FALTSTROM: Permettez-moi d'être un peu plus spécifique. Les discussions que nous avons au sein de l'ICG et avec d'autres gens concernent également tout ce qui est dit dans la communauté. Et plus les communautés parleront entre elles — c'est pour cela que je suis content de voir qu'il y beaucoup de monde ici – plus les communautés vont parler entre elles, plus l'ICG pourra travailler confortablement et moins il y aura de risques pour arriver à une proposition finale. Donc, plus vous parlez entre vous, plus vous coordonnez votre travail et mieux ce sera pour le travail final de l'ICG.

MATTHEW SHEARS: Merci.



---

JONATHAN ROBINSON: Je voulais juste dire que je suis d'accord avec Patrik. Il faut que l'on travaille ensemble, non seulement pour créer un partenariat de responsabilité, mais surtout pour être sûr que le processus soit efficace.

PAUL FOODY: Je veux une précision concernant la marque et le nom de domaine IANA.com. Vous avez parlé dans votre présentation – et merci beaucoup de cette présentation – de la NTIA qui a une licence par rapport aux droits de propriété intellectuelle par rapport à l'ICANN.

IZUMI OKUTANI : Je ne suis pas très sûr d'avoir compris votre question. Parlez-vous du fait des échanges par rapport aux contrats d'IANA?

PAUL FOODY: Vous avez dit qu'il y a une licence entre la NTIA et l'ICANN...

IZUMI OKUTANI : Je parlais – je disais que la NTIA a un contrat – l'ICANN a un contrat – la NTIA a un contrat avec l'ICANN. C'est la partie que j'ai expliquée et que l'on considère dans notre proposition. C'est le contrat entre les RIRs et l'ICANN. Je parlais du contrat de la NTIA pour les opérations de l'IANA.

PAUL FOODY: Je vois. Merci.



---

AHMED EISA: Je suis membre d'une organisation non gouvernementale. Je sais que l'ICANN a un contrat avec l'IANA au nom de la NTIA. La NTIA envisage de transférer la fonction IANA à la communauté multipartite sur la base d'un modèle à quatre piliers. Je sais que l'ICANN est une communauté multipartite très importante. Est-ce que – pensez-vous qu'au mois de septembre, à l'issue de cette transition, la NTIA va transférer les fonctions IANA à l'ICANN?

MATTHEW SHEARS: Est-ce que quelqu'un du panel souhaiterait y répondre?

JONATHAN ROBINSON: C'est une très bonne question. C'est l'intention, c'est le résultat escompté, mais on ne fait pas de paris encore.

IZUMI OKUTANI : La NTIA a établi des conditions sous lesquelles elle accepterait de mettre en place cette transition. Il faut d'abord que la proposition envoyée à la NTIA réponde à ces conditions qui ont été établies. C'est la condition à partir de laquelle cette transition aura lieu. Il faut s'assurer, donc, que nos propositions répondent aux critères et aux conditions établis par les NTIA. Nous devons penser justement si nos propositions répondent justement aux attentes établies par la NTIA.

MOHAMED EL BASHIR : Nous essayons justement de réviser notre calendrier pour voir comment ce processus va se dérouler. Nous allons faire de notre mieux pour essayer de respecter les délais qui ont été prévus.

---

MATTHEW SHEARS: Je pense que tout le monde dans cette communauté est engagé à travailler pour arriver à respecter les délais qui ont été établis.  
Oui, s'il vous plaît.

SEUN OJEDEJI: Merci. Je m'appelle Seun. Je viens du Nigéria. Je parle à titre personnel. Ma question, c'est pour l'ICG. Nous avons actuellement deux ou trois – deux propositions qui sont prêtes. Si, au mois de septembre, la proposition de la communauté des noms n'est pas prête, y'a-t-il une possibilité qu'au moins la partie correspondante aux numéros et aux ressources de numéros – aux paramètres de protocoles soit présentée à la NTIA? Nous savons qu'il y a deux propositions qui ont été présentées. Mais c'est un commentaire, ce n'est pas une question.

J'ai aussi un commentaire. Le CWG et l'ICG doivent savoir que tous ceux qui participent à ce processus ne possèdent pas les mêmes ressources. Certains d'entre nous avons des ressources limitées. Donc, plus le processus sera long, plus ce sera difficile d'y participer. Je vous prie donc d'accélérer le processus et de vous rappeler qu'on n'est pas tous dans les mêmes conditions.

Merci beaucoup.

PATRIK FALTSTROM : Je peux parler du point de vue de l'ICG sur le calendrier ou les dates. La date de septembre, c'est la date cible que nous devons tous considérer.



---

Ce n'est pas la date de la fin du monde, c'est la date cible à laquelle nous voulons conclure notre travail.

En ce qui concerne l'intégrité – le fait que les propositions sont complètes pour donner à la NTIA les propositions, Larry Strickling a été très clair en disant que la proposition devait être unique et respecter les critères établis.

À l'ICG, nous essayons de voir dans quelles mesures nous pouvons avancer avec nos évaluations des deux propositions qui ont été présentées en attendant l'arrivée de la troisième proposition. Nous avons donc identifié un certain nombre de tâches que nous pouvons mettre en place pour avancer dans notre processus.

SEUN OJEDEJI:

Si pour septembre, il n'y a pas de proposition de la part du groupe de noms, qu'est-ce qui se passe?

PATRIK FALTSTROM :

Non, non, non, les communautés continueront à travailler le temps nécessaire pour pouvoir consolider une seule proposition.

Ce n'est pas nécessaire de tout finir pour le mois de septembre.

MARC BLANCHET:

Du point de vue personnel, de notre point de vue, du point de vue l'IETF, les choses se passent bien. Donc, pour répondre à votre question,



---

du point de vue des paramètres de protocoles, il n'y a pas beaucoup à faire avant septembre.

MATTHEW SHEARS: Avant de prendre la parole, je vous dis qu'il y a déjà beaucoup de gens dans la queue du micro.

NARELLE CLARK: Nous avons commencé ce travail en toute bonne foi. Nous avons commencé ces trois processus. Et nous avons travaillé jusqu'à présent en toute bonne foi. Nous tous devons appliquer les ressources que nous avons pour pouvoir accomplir ce travail de la meilleure façon possible. Je pense qu'on va y arriver, en toute bonne foi.

MATTHEW SHEARS: Daniel, est-ce que c'est par rapport à la question du calendrier?

DANIEL KARREBERG: Bien entendu. Mon commentaire rejoint quelque chose qui a été dit par Patrik Faltstrom.

Nous devons tous travailler de bonne foi pour essayer de trouver – d'arriver à une proposition finale. Les trois communautés veulent arriver à une proposition finale.

Si les communautés changent d'avis et qu'elles disent qu'elles voudraient avancer différemment, cela devrait faire l'objet d'une



---

discussion ouverte afin de pouvoir passer un message ouvert. Et c'était pour répondre à la question de Seun.

Aucune des deux communautés qui ont présenté leur proposition n'a dit cela. Et c'est le message qu'il faut faire passer.

MARC BLANCHET:

Je demande aux gens qui sont au micro de bien dire leur nom.

JARI ARKKO:

Je suis Jari Arkko. Je représente l'IETF. Je voulais dire qu'il y a – qu'on fait erreur si on se focalise trop sur les dates.

Nous avons travaillé dans ce domaine pendant de nombreuses années, nous améliorons en permanence notre travail. Je pense que le point principal, c'est de savoir que nous sommes ne train de mettre en place un plan que nous devons essayer d'améliorer notre travail et de faire de notre mieux pour faire en sorte que la transition puisse avoir lieu. Or, je pense que la transition est plutôt la reconnaissance que notre système est en bonne forme, est quelque chose qui fonctionne. Nous pouvons faire des choses et nous devons faire des choses. C'est notre travail en tant que communauté.

MATTHEW SHEARS:

Seun, je vais donner la parole à ceux qui ne se sont pas exprimés, d'abord.

Je vous prie de dire votre nom.



---

ARUN SUKUMAR: Si la transition dépasse la date de septembre, y'aurait-il un rôle spécifique pour l'ICG et de l'ICANN pour déterminer une nouvelle date ou bien ce serait à la NTIA d'établir une nouvelle date? Comment ce processus de prolongement serait mis en place?

PATRIK FALTSTROM : La situation dans laquelle nous nous trouvons, c'est que la NTIA a un contrat avec l'ICANN qui finit en septembre 2015. Ce contrat pourrait être renouvelé ou prolongé si nécessaire. Mais cela n'affecterait pas l'opération actuelle des fonctions.

Ah oui, je n'ai pas répondu à la question. Il demandait quel était le rôle de l'ICG.

Vous me permettez de répondre, Milton?

Le rôle de l'ICG et de la communauté est de continuer avec le travail qu'ils sont en train de faire jusqu'à ce qu'on ait une proposition prête à la remettre à la NTIA, comme on le fait maintenant. Rien ne change suivant la date de septembre, si c'est avant ou c'est après.

MATTHEW SHEARS: Allez-y.



---

JORG SCHWEIGER : Je suis Jorg Schweiger. Je travaille pour DENIC, le .DE, un registre allemand.

Je voudrais m'adresser à Jonathan et à Lise pour essayer de régler le problème du calendrier.

Je pense qu'on est en train de mettre trop de pression sur la solution de l'espace des noms. Je pense qu'il n'y a pas de décision de politique qui soit prise par l'opérateur IANA. Il n'y a que des fonctions à exécuter. Alors, je pense que ces fonctions sont bien exécutées par l'ICANN en ce moment et qu'on devrait peut-être les laisser là où elles sont et qu'on devrait les contrôler à travers des contrats ou des conventions de services et que l'on soit toujours en mesure de pouvoir réattribuer le contrat des fonctions IANA à un autre opérateur en modifiant les statuts constitutifs de l'ICANN. C'est tout.

MATTHEW SHEARS: Merci. Ce que vous décrivez est une variante de notre travail.

JORG SCHWEIGER : Merci.

JONATHAN ROBINSON: Si vous soutenez cette variante, cette version, on devrait le faire savoir et contribuer de ces informations et cette possibilité au groupe.



---

**SIVASUBRAMANIAN MUTHUSAMY:** Je suis Sivasubramanian Muthusamy de l'Internet Society de l'Inde. Ce que je voulais dire est que l'annonce de la NTIA était compliquée et notre réponse à cette annonce a été encore plus compliquée. Alors, les solutions que nous trouvons sont très compliquées et nous pourrions avoir une solution très simple. La solution simple est de ne faire presque rien. En ce moment, les fonctions IANA sont exécutées. On n'a pas de CSC, on n'a pas de Contract Co, on n'a pas d'IAP, on n'a pas de MRT, cependant les fonctions sont en train de fonctionner en ce moment. Alors, il ne nous faut rien de neuf. Et on peut agir simplement. Alors, tout ce qu'on à faire est de trouver une manière de convaincre la NTIA qu'il ne nous faut rien faire, sauf améliorer, renforcer notre responsabilité. Mais en matière d'exigences techniques, nous pouvons très bien attribuer cette responsabilité aux personnes qui appartiennent déjà à l'ICANN dans le cadre des processus existants. Voilà.

**MATTHEW SHEARS:** Oui, Lise. Allez-y.

**LISE FUHR :** Pour répondre, je dirais que c'est vrai que ces fonctions sont exécutées et que la NTIA assure une grande partie de ce travail aujourd'hui. Donc, la question ici est de trouver une manière de remplacer le travail de la NTIA. Est-ce qu'on devrait le faire à l'intérieur de l'ICANN ou à l'extérieur? C'est ça, la vraie question. Merci.

---

MATTHEW SHEARS:                   Moi aussi, je veux faire une remarque. On se concentre beaucoup sur les contrats, sur cette possibilité du Contract Co comme nouvelle entité. Il y a beaucoup d'options différentes qui sont en train d'être discutées. Donc, on devrait peut-être évaluer la diversité, la gamme de possibilités pour voir où on peut se mettre d'accord, quel serait le point commun. Je ne pense pas qu'on devrait parler d'extrême, de différentes possibilités. Ce ne sont que des options. Merci.

NURANI NIMPUNO :                   Je suis Nurani de Netnod. Je suis membre de l'équipe CRISP. Il y a eu des discussions sur les chevauchements et les différentes possibilités de nos [peu clair 2 :29 :24] limités par rapport à notre mission. C'est plutôt un commentaire pour le CWG que je veux faire. Dans l'équipe CRISP, on essaie de définir le rapport avec l'opérateur IANA. On s'est dit qu'il était clair qu'on devait être direct sur la fonction de l'opérateur IANA. Donc, pour l'équipe CRISP, on parlait, par exemple, des services de numérotage. Et donc, le long de notre document, on a essayé de définir IANA. On pensait aux services – l'opérateur de services de numérotation d'IANA, par exemple. Ce qui était déjà assez compliqué. Et lorsqu'on lisait les documents du CWG, vous parliez de l'opérateur IANA sans être trop clair. L'ICG a un grand défi, qui est de consolider une seule proposition. Et ce serait bien d'être clair sur la fonction particulière dont on parle dans la proposition. Merci.

LISE FUHR :                            Je vous remercie, Nurani. C'est vrai qu'il faut que l'on inclue cela dans la proposition. On le sait. Merci.



---

**PATRIK FALTSTROM :** Je suis membre de l'ICG pour préciser la question des extensions. Je viens de vérifier le contrat entre la NTIA et l'ICANN et il y a deux possibilités de remettre la date de conclusion du contrat. La première option est octobre 2015 à septembre 2017 et la deuxième option est d'octobre 2017 à septembre 2019. Alors, on peut toujours prolonger ces périodes dans les délais que je viens de mentionner, mais on peut également utiliser des périodes plus courtes, si on a besoin de moins de temps.

**MATTHEW SHEARS:** Seun, très rapidement.

**SEUN OJEDEJI:** Je voulais simplement faire un commentaire sur ce que j'avais dit tout à l'heure. Il me semble que j'ai fait mon autre commentaire parce que je sens que nous n'avons qu'une proposition qui est en train de tout retarder ici. Et si on ne voit pas ce point-là, qu'on a tous besoin d'avoir cette proposition, on ne va pas pouvoir le faire. Autrement, ça va nous prendre deux ans de plus. Il ne faut pas oublier qu'on est une communauté. On a la communauté des RIRs, la communauté des numéros qui ont travaillé, mais il nous faut recevoir cette proposition des noms pour pouvoir compléter le processus. Merci.

**MATTHEW SHEARS:** J'espère que le panel aura pris de bonnes notes de ces très bonnes contributions. Je ne sais pas si vous voulez faire des remarques finales



---

et nous raconter ce dont vous avez besoin des communautés. Du soutien, des opinions, etc.

IZUMO OKUTANI :

Je parle au nom de la communauté des numéros. On a entendu parler des RIRs plutôt à distance et on parlait des droits de propriété intellectuelle et sur la possibilité de diviser les trois fonctions de l'IANA et la manière de gérer cette division. Donc, j'apprécie les questions que vous avez posées à cet égard et de nous donner l'occasion de préciser. Donc, si vous avez d'autres questions, d'autres informations, venez nous voir. Non seulement moi, mais le reste des membres de l'équipe CIRSP pour que l'on continue ce dialogue. Merci.

LISE FUHR :

C'était très bien d'être ici et de vous attendre. On a envoyé un document de discussions avant la réunion de l'ICANN. Il s'agit d'un document court. Cette proposition a été envoyée et publiée pour consultation publique en décembre et on y a compris beaucoup du travail qui avait été fait sur l'analyse des fonctions IANA, le contrat, etc. Donc, je voudrais pouvoir nous concentrer sur ce document de discussions, bien sûr, mais compte tenu des questions que vous posez à la lumière de ce qui a été pour la proposition originelle, ce travail est toujours disponible et sera inclus dans la proposition finale. Bien sûr, nous avons une très bonne foi que nous aurons la possibilité de le faire de manière opportune et complète. Mais il nous faut votre collaboration. On a besoin de savoir quelle est votre opinion, quelles sont vos contributions au sujet des différents modèles proposés et surtout, sur la question de la divisibilité qui est ici un point charnière. Et



---

puis, bien sûr, si vous voulez un modèle interne ou externe. On espère que vous viendrez nombreux à la séance de jeudi. On aura la séance des Q&R et bien sûr, aux discussions au sein des communautés pour que vous vous informiez des différents modèles et des impacts possibles des deux.

MATTHEW SHEARS: Quelqu'un d'autre?

MARC BLANCHET: Ce que je remarque à partir de cette séance, ce que nous dites, que vous voulez cette [peu clair 2 :34 :55] *philosophic* comme on l'appelle en anglais, d'être simple. *Keep it simple, stupid*. Alors, je répète, c'est parfait. Mais le consensus approximatif fonctionne bien, le code en exécution fonctionne bien. On n'est pas parfait, mais si on essaie de trouver une solution parfaite, particulièrement pour ce qui est noms, on aura une structure un peu trop complète, peut-être. Des fois, on n'a que besoin d'un consensus approximatif.

MATTHEW SHEARS: Merci. Je redonne la parole à Patrik pour qu'il clôture la séance.

PATRIK FALTSTROM : Merci, Matthew. Merci, les membres du Panel. Je remercie le public. Et ce que je tiens à me souvenir chaque fois que je penserai à cette séance, c'est que j'espère que la demande spécifique du groupe de travail intercommunautaire des noms soit respectée. Sachez qu'ils travaillent beaucoup. Ils ont vraiment un problème difficile. Ils nous ont

---

demandé de les aider à essayer de répondre à ce questionnaire, lire le document pour leur donner – pour faire des contributions dans leur travail. Il faut qu'on les aide et qu'on travaille ensemble. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**

